

Projet Etablissement Résidence Penanros

2024-2029



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY



TABLER DES MATIÈRES

1. PROJET FONDATION	3
<i>Présentation de la Fondation Massé Trévidy</i>	4
<i>Les orientations du projet</i>	5
<i>L'organigramme</i>	6
2. DONNÉES DE CONTEXTE	7
<i>Territoire Concarneau Cornouaille Agglomération</i>	8
<i>Indicateurs de santé et les établissements et services</i>	9
<i>Le plan départemental "Bien Veillir"</i>	10
3. LA RÉSIDENCE DE PENANROS	11
<i>La situation juridique et l'histoire</i>	12
<i>Les autorisations</i>	13
<i>Les conventionnements engagés</i>	14
<i>La population accueillie</i>	15
4. LES LOCAUX	16
<i>L'architecture de la résidence</i>	17
<i>Les espaces collectifs</i>	18
<i>Les espaces privés</i>	19
<i>Les équipements et les accompagnements spécifiques</i>	20 à 22
5. LES ACCOMPAGNEMENTS	23
<i>L'hébergement permanent et temporaire</i>	24
<i>Les unités protégées</i>	25
<i>Le pôle d'activité de soin adapté</i>	26
<i>L'accueil de jour</i>	27
<i>La démarche Humanitude</i>	28 et 29
<i>L'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles</i>	30
<i>Le projet Hôtelier</i>	31
<i>Le projet de Soins</i>	32 à 34
<i>Le projet d'accompagnement personnalisé</i>	35
<i>Le projet d'Animation</i>	36 et 37

TABLER DES MATIERES

6. LES EQUIPES IMPLIQUEES	38
<i>Les moyens humains attribués</i>	39
<i>Les missions des professionnels et les instances de régulation</i>	40 et 41
7. LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	42
<i>Le cadre d'exercice</i>	43
<i>La politique de recrutement</i>	43
<i>L'accueil des nouveaux salariés</i>	43
<i>La politique de formation</i>	44
<i>L'entretien professionnel</i>	44
<i>Le règlement intérieur</i>	44
<i>Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels</i>	44
<i>Les instances de représentation du Personnel</i>	45
8. L'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	46
<i>De nouvelles modalités d'évaluation</i>	47
<i>La gestion des évènements indésirables</i>	48
<i>La gestion des risques</i>	49
<i>Le développement durable</i>	50
<i>Les instances de concertation</i>	51
9. LA METHODOLOGIE DU PROJET D'ETABLISSEMENT	52 et 53
10. PLAN D'ACTION SUR LES 4 THEMATIQUES	54
<i>L'accueil</i>	55 à 58
<i>Le lieu de vie</i>	59 à 6
<i>L'accompagnement à la santé</i>	
<i>Le lien social</i>	

01

PROJET FONDATION

La Fondation Massé-Trévidy

Le projet de la Fondation Massé-Trévidy 2023/2027 marque des ambitions pour répondre aux besoins des habitants et des usagers sur nos territoires d'intervention, tous en Finistère à ce jour. La Fondation Massé-Trévidy est riche de l'action de 1000 salariés qui interviennent sur quatre champs d'action : l'enfance et la famille, l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, l'insertion et la santé. Nos actions se développent au sein de 10 intercommunalités ou territoires.

Ces actions sont portées par des valeurs que sont l'écoute, l'accueil, le respect des personnes, la solidarité et la coopération. La Fondation revendique son projet humaniste qui repose sur la primauté de la personne et sur l'accompagnement des enfants, jeunes adultes, familles et personnes âgées au cœur de la société. Deux mille personnes sont accompagnées chaque année par nos dispositifs, établissements ou services.



Cinq grandes orientations stratégiques gouvernent nos actions et sont inscrites dans le projet de la Fondation :



L'ensemble des établissements de la Fondation Massé-Trévidy s'attache à couvrir les besoins des plus fragiles, en multipliant les services et les dispositifs.



1ère orientation



Accompagner les usagers et les habitants dans leurs projets et parcours

Il est essentiel de susciter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées au cœur des territoires en offrant des possibilités de parcours prenant pour base leurs projets et volontés. La Fondation contribue ainsi à une société plus inclusive, en excluant toute trajectoire prédéterminée.

S'engager dans un monde en transition

Les enjeux sont considérables sur le plan du soutien aux actions bénévoles, sur le champ de l'accompagnement aux évolutions numériques, en terme de dialogue social et pour le développement d'actions durables sur le plan environnemental et énergétique. La Fondation dispose donc d'une série d'actions cohérente sur ces chantiers multiples d'engagement.

2ème orientation



3ème orientation



Coopérer avec nos partenaires sur les territoires

Il s'agit là de poursuivre nos actions en commun car il s'agit d'une force existante. La Fondation est désormais Fondation abritante, cette évolution statutaire permet d'appuyer les initiatives des acteurs locaux souhaitant développer des projets avec notre appui. Cette volonté de coopérer est vectrice d'expérimentation et d'innovation.

Rechercher la transversalité et faire connaître la diversité des actions de la Fondation

La Fondation possède la faculté de ne pas segmenter ses actions et de donner de la cohérence à un ensemble, c'est une richesse. La transversalité se situe à la croisée des besoins sur un territoire, de la société inclusive et des politiques publiques. Cette notion est porteuse de sens.

4ème orientation



5ème orientation



Associer les parties prenantes à la gouvernance

Au cœur du projet, des instances permettent de créer des espaces de réflexion contributifs à la stratégie de la Fondation. Il s'agit également de contribuer au débat sociétal au travers de la rédaction de plaidoyers destinés à proposer évolutions et inflexions sur nos champs d'intervention. La gouvernance de la Fondation est un atout, il est essentiel de maintenir les équilibres en place.

2023



02

DONNEES DE CONTEXTE

Données de contexte

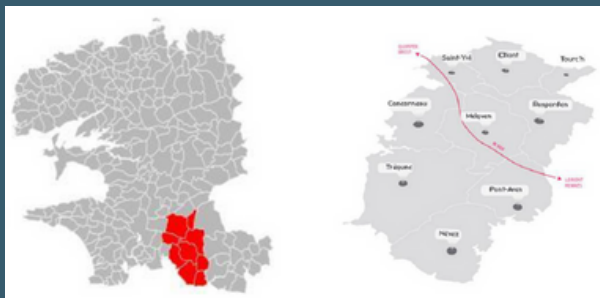
Territoire Concarneau Cornouaille Agglomération



2 territoires de santé

1 communauté de communes

Communauté de Communes Concarneau Cornouaille Agglomération



9 communes (Concarneau, Melgven, Névez, Rosporden, Saint-Yvi, Trégunc, Elliant, Tourc'h et Pont Aven)

50 575 habitants en 2021 (source INSEE)

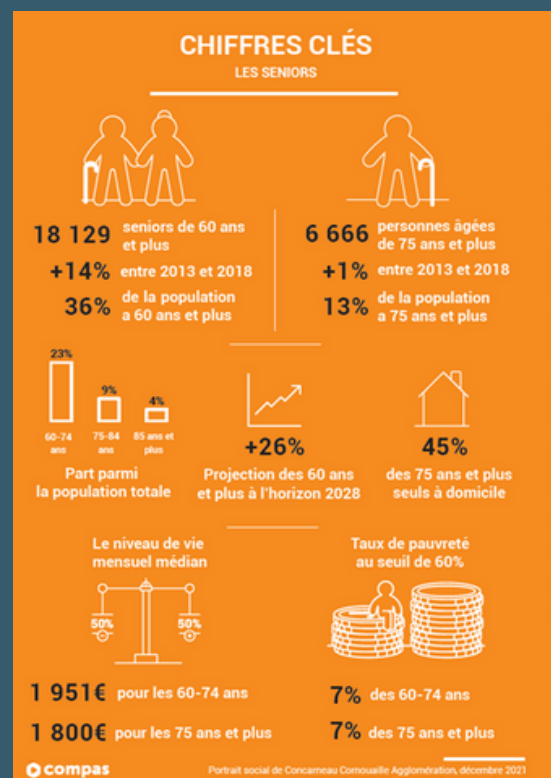
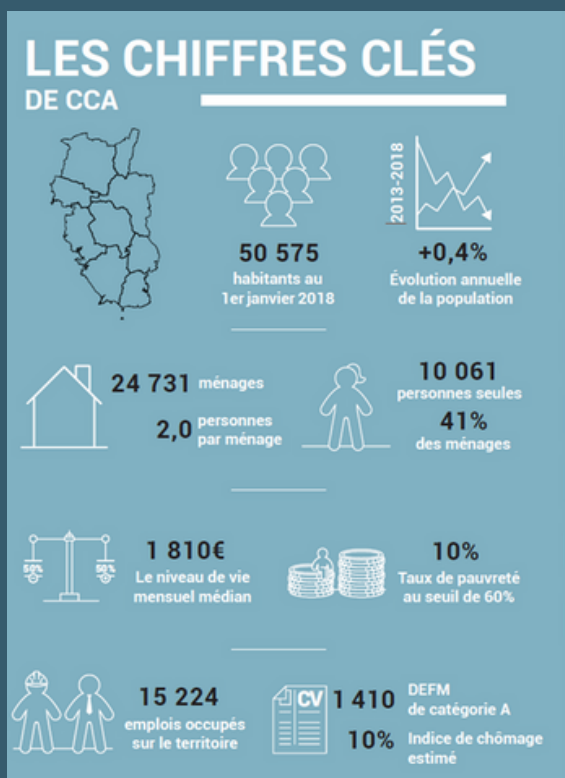
Quelques éclairages et chiffres clés



Importante attractivité touristique du territoire



Population du territoire en hausse de 14% entre 2013 et 2018



Indicateurs de santé



Quelques chiffres clés *:

- 10% de la population vivant sous le seuil de pauvreté
- 20% des bénéficiaires du régime général en ALD
- 5 % des bénéficiaires du régime général de 16 ans et plus sans médecin traitant soit 1 850 personnes
- 49 médecins généralistes soit 0,09 médecins pour 1 000 habitants

Caractéristiques géographiques et démographiques :

- 35% de la population est âgée de 60 ans et plus, soit 9 points de plus qu'en moyenne en France métropolitaine
- 13% des habitants sont âgés de 75 ans et plus (6 720 seniors), soit 4 points de plus qu'en moyenne en France entre 2012 et 2017
- 45% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la tendance métropolitaine (43%)
- Selon les projections, le nombre de personnes de 60-74 ans pourrait augmenter de 6% entre 2024 et 2028 (+820 personnes) et le nombre de personnes de 75 ans et plus pourrait augmenter de 21% (+1560 personnes)
- D'ici 2033, le territoire de CCA devrait gagner 6 930 habitants âgés de 60 ans et plus

* source : la santé Campas Janvier 2021

Etablissements et services



**Centre Hospitalier
de Cornouaille**



3 SSR



**1 contrat local de santé
(CLS)**



7 EHPAD



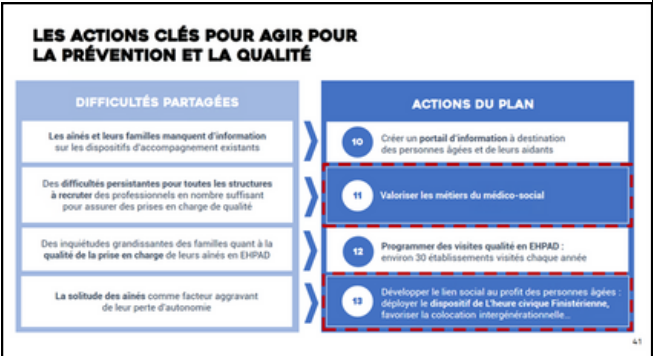
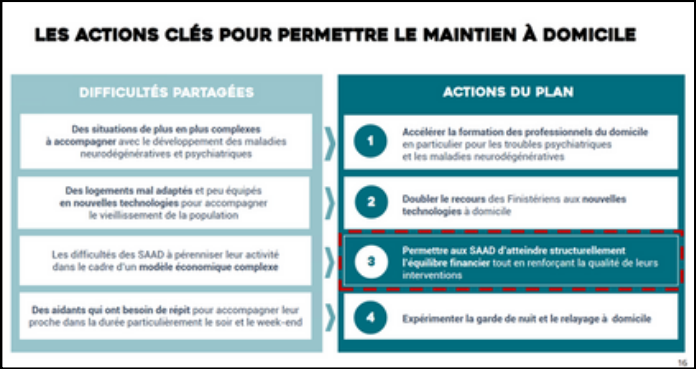
**3 SSIAD
+ 4 Centre de
santé
infirmiers**



2 MSP

**1 communauté
professionnelle
territoriale de santé
(CPTS)**

* sources CPTS Sud Cornouaille



03

LA RESIDENCE DE PENANROS

La Résidence Penanros



La situation géographique

La Résidence Penanros est située à 800 mètres du centre ville de Pont Aven et à 400 mètres du bourg de Nizon.

L'établissement bénéficie de l'environnement paisible mais animé durant la période estivale de cette commune de 2 823 habitants surnommée " la cité des peintres".

La commune se situe à proximité de la ville de Concarneau (19 min), à 20 kilomètres de Quimperlé et à 35 kilomètres de Quimper.

Entouré d'un bois, proche d'un lotissement et du centre de la commune, l'établissement offre à ses habitants un cadre de vie agréable dans la vie de Pont Aven.

La ville de Pont Aven est propriétaire du bâtiment dont la gestion a été confiée à la Fondation Massé Trévidy.



La situation juridique

La Résidence Penanros est un établissement privé à but non lucratif géré par la Fondation.

Il relève de la loi N° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et plus particulièrement de son article 15-6° qui concerne les institutions qui hébergent des personnes âgées.

L'établissement est habilité à accueillir indifféremment des hommes ou des femmes retraités autonomes ou dépendants, ayant 60 ans minimum. Il n'y a pas d'âge maximum.

Cependant, une dérogation peut permettre une admission en deçà de 60 ans.



57 places

En hébergement pour personnes âgées dépendantes

22 places

Au sein de deux unités protégées dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

5 places

En hébergement temporaire, avec un séjour de 15 jours minimum à 90 jours, dont 2 en unités protégées

12 places

En Accueil de jour

14 places

Au sein du Pôle d'Activité de Soins Adaptés



L'historique

Les autorisations

27 MARS 1992	Par arrêté, le Président du Conseil général du Finistère habilite la Résidence Penanros à recevoir, dès son ouverture, des bénéficiaires à l'aide sociale. Les 70 places d'hébergement sont définies comme suit : 50 places Maison de retraite, 15 places foyer logement et 5 places d'accueil temporaire
9 MAI 1992	Ouverture de l'établissement
14 JUIN 1995	Par arrêté N°95-1349, le Préfet du Finistère porte la capacité de la section de cure médicale à 8 places à compter du 1er Juillet 1995
11 JUILLET 1997	Par arrêté N°97-1465, le Préfet du Finistère porte la capacité de la section de cure médicale à 13 places à compter du 1er Août 1997
19 JANVIER 1998	Par arrêté du Président du Conseil général du Finistère, l'Association Trévidy, devenue Fondation Massé-Trévidy a été autorisée à transformer 10 places de foyer logement en maison de retraite, répartissant l'accueil comme suit: 60 places de Maison de retraite, 5 places de foyer logement et 5 places d'accueil temporaire
31 AOUT 2000	Par arrêté N°2000-1376, le Préfet du Finistère porte la capacité de la section de cure médicale à 30 places à compter du 1er Septembre 2000
27 MARS 2003	Par arrêté N°2003-0359, le Secrétaire Général de la Préfecture du Finistère autorise la transformation des 5 places de foyer logement en maison de retraite (65 places maison de retraite et 5 places accueil temporaire)
16 DECEMBRE 2008	Par arrêté N°2008-2225, le Préfet du Finistère et le Président du Conseil Général autorisent la Fondation Massé Trévidy à l'extension de la Résidence de Penanros, pour un accueil de 14 personnes supplémentaires (12 personnes en unités Alzheimer et 2 personnes en accueil de jour)
25 MARS 2010	Par arrêté N°2020-0455, le Secrétaire Général de la Préfecture du Finistère autorise la création d'un accueil de jour de 10 places
3 JANVIER 2017	Par arrêté, la Présidente du Conseil Départemental portant le renouvellement de l'autorisation de l'EHPAD de Penanros géré par la Fondation Massé Trévidy et fixant la capacité totale à 94 places
9 OCTOBRE 2017	Par arrêté, la Présidente du Conseil Départemental portant extension de 2 places d'hébergement permanent de l'EHPAD et fixant la capacité totale à 96 places

L'historique

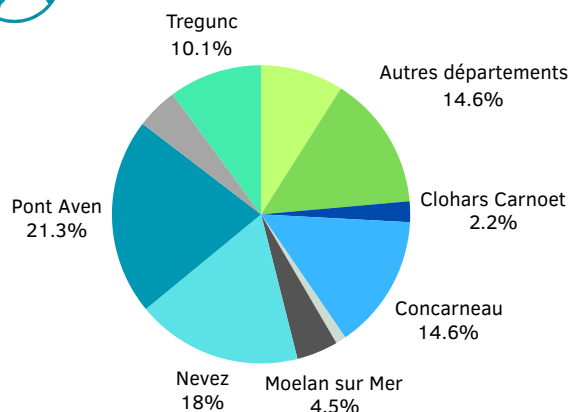
Les conventionnements engagés

27 MAI 1990		Signature d'une nouvelle convention de mise en gestion de l'établissement par la Mairie de Pont Aven à l'Association de Trévidy, portant la durée à 30 ans
11 MARS 1991		Signature d'une nouvelle convention donnant bail par la Mairie de Pont Aven à l'Association de Trévidy, portant durée à 25 ans, conditions et détails de redevance annuelle
27 MARS 1992		Le Président du Conseil général du Finistère habilite la Résidence de Penanros à recevoir, dès son ouverture, des bénéficiaires de l'aide sociale. Les 70 places d'hébergement sont définies comme suit: 50 places Maison de retraite, 15 places foyer logement et 5 places d'accueil temporaire
8 DECEMBRE 1995		Avenant à la convention du 11 Mars 1991 portant précisions sur le montant de la redevance annuelle, charges et réparations
1er OCTOBRE 2003		Signature de la première Convention Tripartite pour une durée de 5 ans
1er JANVIER 2006		Le Président du Conseil Général du Finistère et la Fondation Massé Trévidy signent une convention relative à la Dotation Globale d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
16 JANVIER 2009		Signature de la seconde Convention Tripartite pour une durée de 5 ans
28 JUILLET 2014		Signature de la troisième Convention Tripartite pour une durée de 5 ans
11 FEVRIER 2019		Signature du CPOM pour les 6 EHPAD de la Fondation avec un effet rétroactif au 1er Janvier 2019

La population accueillie



Origine géographique des résidents

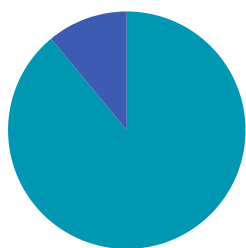


Au 31/12/2023, la majorité des résidents accueillis sont originaires de la commune mais de façon générale nous voyons que nous rayonnons dans notre bassin d'implantation ce qui favorise le maintien du lien familial et l'ancrage des personnes accueillies dans leurs repères géographiques.



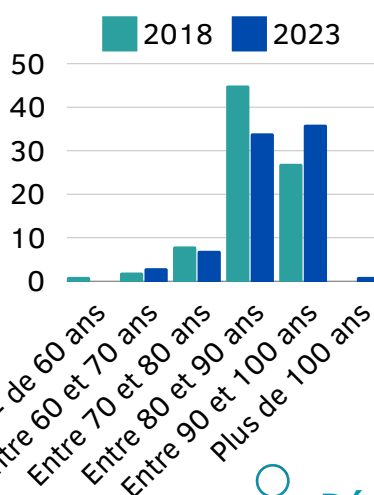
Répartition par sexe et par âge

Hommes
11%



Femmes
89%

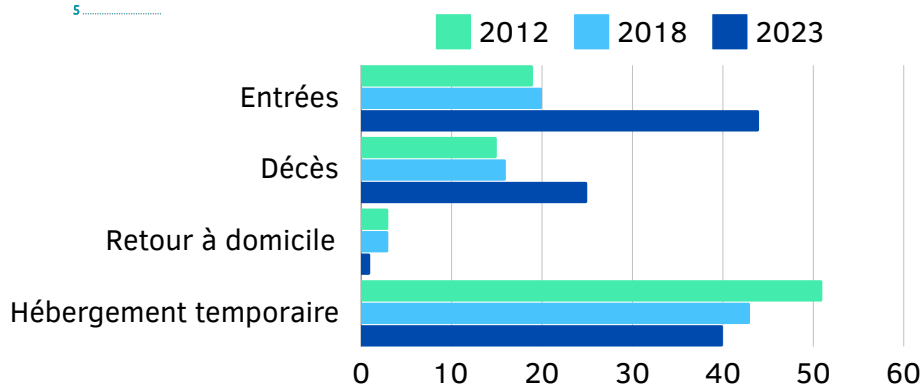
Au 31/12/2023, les femmes représentaient 88,89% et les hommes représentaient 11,11% des résidents présents dans l'établissement. Ce pourcentage reste stable depuis ces 8 dernières années.



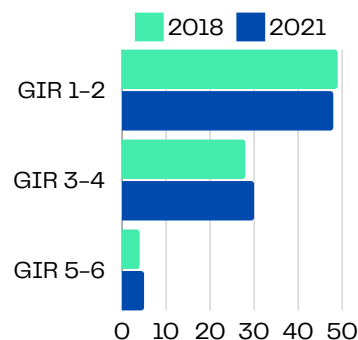
Depuis 6 ans, l'âge des résidents les plus représentés se situe entre 80 et 100 ans.



Nombre d'entrées et de sorties



Dépendance des résidents



Durée moyenne de séjour

Hébergement Permanent :

- En 2016, la durée moyenne de séjour était de 1 441.36 jours, soit 3 ans et 346.46 jours
- En 2018, la durée moyenne de séjour était de 1 311.89 jours, soit 3 ans et 216.88 jours
- En 2023, la durée moyenne de séjour était de 993.63 jours, soit 2 ans et 263.63 jours

Hébergement Temporaire :

- En 2016, la durée moyenne de séjour était de 1 737 jours pour 48 résidents = 36.19 jours
- En 2018, la durée moyenne de séjour était de 1 496 jours pour 42 résidents = 35.62 jours
- En 2023, la durée moyenne de séjour était de 1 043 jours pour 35 résidents = 29.8 jours

* source Logiciel Titan

04

LES LOCAUX

L'architecture de l'établissement



Le descriptif de la résidence

Le bâtiment principal a été ouvert le 9 Mai 1993.

Une extension a été réalisée sur 4 tranches de travaux entre 2009 et 2014, cela a permis :

- la création de 16 logements sur 2 niveaux desservis par un ascenseur et un escalier
- la transformation de l'aile "Paul Sérusier" en unité protégée de 13 chambres
- la sécurisation de l'enceinte de la résidence avec l'installation d'une clôture grillagée et d'un portail électrique
- la restructuration du pôle administratif et du pôle soin comprenant l'extension de la salle à manger, salle d'animation, réorganisation du bureau partagé du médecin coordinateur/IDEC et cabinet médical
- la construction d'un local extérieur pour l'installation du groupe électrogène

Le bâtiment est constitué de 84 chambres individuelles réparties sur 2 niveaux (RDC et 1er étage). Une cuisine de production des repas ainsi que des espaces de stockages de marchandises sont en proximité directe de la salle de restaurant. Au rez-de-chaussée se trouvent également des bureaux (personnel administratifs, encadrement). Des locaux à usage professionnel sont répartis au sein de l'établissement : salles de transmissions, salles de pause, locaux de stockage, cabinet médical et pharmacie, Des espaces collectifs sont accessibles aux résidents et aux familles.

Le descriptif de l'accueil de jour

D'une architecture moderne, le bâtiment, de plain-pied, est situé à l'entrée de l'enceinte de la résidence. Sa construction séparée permet aux usagers d'y accéder sans rentrer directement par l'EHPAD. Sa construction a débuté en 2011 et c'est finalisée en 2013.



Maintenance

En lien avec les obligations réglementaires et sécuritaires mais également afin de prévenir la dégradation du bâtiment et de maintenir les équipements en bon état, l'établissement a souscrit à des contrats de maintenance : SSI, groupe électrogène, électricité, ascenseur, matériel de cuisine, ventilation



Les travaux réalisés

Un certain nombre de travaux ont été réalisés par la résidence :

- Septembre 2017 : installation des rails de transferts
- Septembre 2018 : changement du système téléphonie et appel malade
- Avril-Mai 2019: installation des portes automatiques et mise en place du système anti-fugue
- Septembre 2021: réfection de la cuisine du secteur AEB
- Avril à Mai 2022: réaménagement du patio intérieur
- Mai 2022: installation du Wifi
- Février 2024: installation de la 4G interne
- Février à Juin 2024: travaux d'isolation du vide sanitaire (calorifugeage, isolations sous dalles)
- Mi 2024: réfection des peintures et sols du secteur Gauguin et couloir soin



Les travaux qui sont à programmer

La Mairie de Pont-Aven est propriétaire des bâtiments et du terrain. L'établissement a signé une nouvelle convention en Mars 2023. Il règle une redevance correspondant au loyer et à une provision pour les gros travaux. Des rencontres ont été organisées avec la mairie afin d'échanger sur les futurs chantiers, les travaux à réaliser.

Par le propriétaire :

- Changement de l'ascenseur de l'accueil et du monte charge
- Etanchéité des toits terrasse car de nombreuses infiltrations
- Changement des anciennes huisseries et issues de secours car déperdition thermique
- Isolation de la structure par l'extérieur
- Ravalement de l'ensemble du bâtiment

Par le gestionnaire :

- Rénovation des peintures et sols des circulations
- Réaménagement du cabinet médical
- Transformation des salles de bain communes en locaux de stockage

Les espaces collectifs



Le hall d'accueil et les bureaux administratifs

A l'entrée de la résidence se trouve la borne d'accueil. La secrétaire se tient à disposition des résidents, des familles, des visiteurs et des salariés. Un présentoir permet d'accéder à toute la documentation concernant les dispositifs et services du territoire et de l'établissement.

Le hall d'accueil est un lieu vivant où les résidents aiment s'y retrouver. Ils peuvent utiliser quand ils le souhaitent la borne "Mélo" pour écouter de la musique.

Le pôle administratif de l'établissement se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les bureaux sont indépendants et pour autant agencés de manière à travailler en proximité et en toute cohérence.



La salle de restauration et coin familles

Le déjeuner est servi aux résidents en salle de restauration, située au rez-de-chaussée de la résidence. Lumineuse et donnant sur l'extérieur, elle est adaptée pour les personnes à mobilité réduite. L'espace est équipé de 4 climatiseurs et d'une fontaine à eau.

Les résidents peuvent être installés, à table, en fonction de leurs affinités.

Spacieuse, la salle de restaurant peut être utilisée pour certaines animations (anniversaires, spectacles, jeux de société...).

Au fond de la salle de restauration, un espace chaleureux est mis à disposition des familles. Elle peut accueillir 2 familles maximum ou 7 convives. Cet espace est accessible sur réservation auprès du secrétariat. Cela permet aux résidents et à leurs proches de bénéficier d'intimité pour partager un goûter, un repas et fêter des événements familiaux.



La salle d'activités

La salle d'animation, située au cœur de l'établissement, a vu sa surface doublée dans le cadre travaux d'extension pour arriver à 60 m². Elle est aménagée d'une télévision, d'un vidéoprojecteur et d'un grand écran modulable qui permet de proposer diverses activités. Les animateurs disposent de matériels aménageables (tables et chaises) ainsi que de stores occultants. Chaque résident a la possibilité de s'y rendre selon ses envies.

La pièce est équipée d'un ordinateur fixe. Les résidents peuvent avoir un accès à l'ordinateur avec une connexion au Wifi Usager avec un code est disponible à l'accueil.



Les espaces extérieurs et le patio intérieur

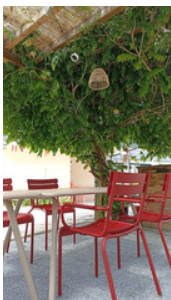
La résidence dispose d'un environnement agréable et boisé. Les espaces verts sont présents et aménagés afin d'offrir des lieux de détente, d'apaisement et de promenade.

Le jardin intérieur a bénéficié d'un aménagement en 2006 mais au fil des années il n'était plus adapté aux résidents et ne permettait plus de réaliser des activités.

En 2022, nous avons redessiné l'espace en souhaitant créer un jardin thérapeutique et sensoriel car étant apaisant et stimulant.

Le patio intérieur de 450 m² propose donc divers espaces accessibles par l'ensemble des résidents et en accès direct sur les unités protégées :

- une terrasse en béton drainant équipée de 2 stores bannes afin de pouvoir organiser des activités, repas en proposant un accès facilitant pour les personnes en fauteuils roulants et déambulateurs
- une pergola pour créer un espace convivial avec des salons de jardins
- une partie herborée
- un terrain de pétanque



Les espaces privés



La chambre

Chaque résident dispose d'une chambre privative.

Chaque chambre comporte une fenêtre permettant d'avoir une vue sur les extérieurs de la résidence ou le patio intérieur.

Elle est équipée d'un lit médicalisé, un placard de rangement avec une partie penderie, un chevet, un fauteuil, une console avec une chaise.

L'espace peut également être meublé à la demande. Nous favorisons la personnalisation des chambres. En effet, il nous paraît essentiel de permettre aux personnes accueillies de pouvoir aménager et décorer à leur guise. Cela favorise l'adaptation à ce nouveau lieu de vie.

Pour des raisons de sécurité, l'établissement se réserve le droit de modifier l'aménagement du logement :

- si l'état de dépendance de la personne évolue
- si le pouvoir calorifique dans la chambre est élevé et peut amener à un risque de propagation d'incendie.

Le résident et la famille sont systématiquement consultés.

Les chambres sont équipées de rail de transfert au plafond pour faciliter les mobilisations.

Elles disposent également d'un système d'appel (sonnettes près du lit et des WC) afin de solliciter ou d'alerter les professionnels.

Un accès internet est disponible dans la chambre. La personne accueillie peut installer une télévision ainsi qu'un téléphone. La redevance audiovisuelle et l'abonnement téléphonique restent à sa charge.



La salle de bain

Chaque chambre est dotée d'une salle de douche privative : lavabo, douche et WC à hauteur. Elle est accessible et aux normes PMR : douche italienne avec un revêtement anti dérapant, poignées de maintien.

Les équipements et accompagnements spécifiques

Le changement de profil des résidents aux seins des EHPAD a pour conséquence de revoir nos pratiques et nos prises en charge en établissement d'où l'intérêt de la mise en place des équipements et des accompagnements spécifiques. La résidence cherche toujours à développer des approches non médicamenteuses et les professionnels reçoivent des formations spécifiques.

Le sac d'Augustine

Un vaste « fourre-tout thérapeutique » qui à travers le toucher favorise l'apaisement en phase de "tension" en faisant appel à la mémoire sensorielle. Cet objet transitionnel calme l'agitation et les angoisses. Le concept repose sur l'adaptation d'un sac en tissu contenant différentes matières évocatrices du vécu et des habitudes de la personne qui les manipules.

L'objectif recherché est d'être dans une approche "non médicamenteuse" de la maladie. Il permet de soulager les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, c'est un support supplémentaire pour leur prise en charge et apaiser leur angoisse.

Suite à l'appel à projet "les Trophées de la Vie Locale" du Crédit Agricole, 3 sacs (2 pour femmes et 1 pour hommes) ont été achetés ce qui permet d'en avoir sur l'ensemble des secteurs.



La salle Snoezelen de l'accueil de jour

Cette salle a été spécialement aménagée à l'accueil de jour pour favoriser la détente et l'apaisement pour les usagers, et plus particulièrement les personnes qui présentent des troubles cognitifs. L'ambiance est propice à la relaxation : lumière tamisée. Le mobilier et la décoration sont aussi pensés dans ce sens : chaleureux et confortable. Des équipements spécifiques permettent la stimulation sensorielle : lumières, diffuseur d'odeurs, projecteur, tissus

L'espace peut être utilisé en prévention, pour apaiser les angoisses et les troubles du comportement et permet à l'équipe de développer une autre forme de communication et de faciliter la relation avec le résident.

Depuis la mise en place de cet espace, une ASG de l'accueil de jour établit un planning avec des créneaux en fin de journée pour les résidents des unités protégées de l'EHPAD. Ce cadre rassurant permet de développer une autre forme de communication, d'apaiser les angoisses et gérer les troubles du sommeil.



Le plaid MAASE

En Octobre 2020, la structure s'est équipée d'un nouvel outil "Maase" qui est à destination des publics atteints de troubles cognitifs. C'est un outil supplémentaire qui permet d'apaiser les moments d'anxiété et d'agressivité, d'aider à rassurer la personne et à l'endormissement.

Il peut être également utilisé comme outil de stimulation sensorielle.

Maase est un plaid dans lequel on enveloppe les résidents. Lorsqu'il est activé, il diffuse des ambiances de relaxation douces alternant les stimuli sensoriels lumineux, massants, chauffants et musicaux à travers six programmes de relaxation.

Maase est une technologie simple d'utilisation dont l'usage est adapté à un public d'aidants et de non-soignants. Le plaid permet de faciliter la prise en charge grâce à ses fonctionnalités variées à la fois apaisantes et stimulantes, c'est aussi et surtout un outil de médiation non stigmatisant visant à faciliter la relation entre aidant et aidé au quotidien.

Les équipements et accompagnements spécifiques

La présence des animaux

Depuis longtemps, les animaux font partie de la vie de la résidence. Vénus notre premier chat a vécu à nos côtés pendant une vingtaine d'année. Notre chatte Liloo a été recueillie en 2016 suite au décès de sa maîtresse qui vivait dans la résidence sénior en face de l'EHPAD. En accord avec la fille de la propriétaire, nous l'avons adopté pour lui éviter d'être confiée à la SPA et cela s'est avéré bénéfique pour les résidents.



Pendant plusieurs années, nous avons des poules et un lapin qui cohabitaient dans le patio intérieur. Lors de la réfection de ce dernier, nous avons créé un poulailler aux abords de la résidence. Aux beaux jours, les poules et canards égaient les sorties des résidents qui marchent autour de l'EHPAD et stimulent les résidents qui hésitent parfois à sortir. A plusieurs reprises, nous avons même pu être témoins de naissances de poussins et canetons.

Lors des séances de zoothérapie, des résidents en perte de mobilité caressent les chiens ou biquettes, des personnes angoissées s'apaisent à leur contact, des personnes isolées viennent s'intégrer dans un groupe autour des animaux.



Handi-chien "Redeg" chien d'accompagnement social



L'entrée en EHPAD provoque une fracture, un traumatisme dans la vie des résidents imagé par un abandon de leur maison et souvent de leur animal de compagnie. La présence d'un chien d'accompagnement peut être un élément facilitateur à leur intégration dans la structure.

Au vue de la situation sanitaire qui a accentué le manque de lien social, l'isolement et la perte de capacités des résidents et l'année 2020 qui a été éprouvante pour les personnes âgées de par le confinement, le manque de leurs familles, proches et des intervenants extérieurs. Toutes ces périodes de confinements successives ont accentué leur besoin d'accompagnement.

C'est pourquoi, l'ASG du PASA a proposé à la direction de l'établissement le projet d'accueillir un chien d'accompagnement social via l'association Handi-chien. De plus, les résidents ont adressé une lettre à la directrice adjointe qui mettait en lumière leur souhait d'adopter un chien au sein de la résidence afin détailler la diversité des animaux déjà pensionnaires. Cette demande touchante a été travaillée avec l'équipe cadre et les salariés concernant l'apport du projet aux résidents, à la structure, les bénéfices, la mise en œuvre et le coût financier.

Le chien nous a semblé une évidence car c'est le meilleur ami de l'homme, qu'il donne beaucoup mais nécessite aussi des soins de notre part, ce qui permet d'impliquer davantage les résidents dans le besoin de s'en occuper et ils se sentent utiles.

Le projet a été travaillé avec l'équipe du PASA et l'animatrice. Le dossier a été déposé en Janvier 2021. Il a été présenté en amont devant le conseil d'administration de la Fondation et aux membres de l'association des bénévoles qui ont adhéré unanimement au projet.

Notre dossier a été retenu par l'association Handi-chien et nous accueillons Redeg depuis Novembre 2022. Il est arrivé alors qu'il avait 2 ans et auparavant il vivait en famille d'accueil et a bénéficié d'une éducation complète réalisée par Handi-chien.

Accueillir un chien est un projet collectif qui demande une implication totale d'une équipe et sur du long terme.

2 référentes principales ont été formés sur 4 journées en 2021 afin d'accueillir Redeg à leur domicile. Elles sont référentes au sein de l'établissement et responsables du quotidien du chien. La formation de référents secondaires est prévue sur les années à venir.

Cet accompagnement particulier est bénéfique à différents niveaux :

- il procure un effet calmant et sécurisant pour les personnes angoissées,
- il incite à la motricité et permet de maintenir du lien social en stimulant la curiosité.

Il incarne à lui tout seul l'amour inconditionnel, l'amitié, la fidélité à toute épreuve, la sincérité, la confiance et la reconnaissance. Redeg devient un médiateur, un trait d'union entre les humains.

Les équipements et accompagnements spécifiques



La borne Mélo



« Mélo » est le nom de notre borne interactive que nous avons achetée en 2015. Utilisée au quotidien, cette borne est un véritable outil « transitionnel » qui permet des prises en charge non médicamenteuses. Elle permet à l'ensemble de nos résidents son utilisation en toute autonomie avec un large répertoire de musique (2 500 titres) ainsi qu'un support supplémentaire pour les animateurs pour des activités adaptées . Elle est définie comme le "tout-en-un" de la vie sociale en établissement.

Elle peut être utilisée dans tous les secteurs de la résidence car équipée de roulettes. L'établissement en lien avec les "Amis de la MAPA" ont répondu à un appel à projet "Bien Vieillir en Finistère" du Crédit Agricole et ont remporté la somme de 2 500€. A cela s'ajoute la somme du 1er prix des Trophées de la Vie Locale d'un montant de 2 000€. Tout cela a permis une grande partie de son financement. La maintenance et l'abonnement annuel sont pris en charge par l'association des bénévoles soit 35€/mois.



Famileo

Le service Famileo a été mis en place, au sein des EHPAD de la Fondation en 2018. C'est un nouveau type de réseau social adapté aux habitudes de chacun et permettant de garder le lien entre les résidents et les familles gratuitement puisque l'établissement prend en charge l'abonnement.

A l'entrée, il est remis aux familles un courrier présentant succinctement le fonctionnement et un code famille, afin d'accéder au service. Famileo permet de mettre en contact même à distance, à travers un outil informatique, les résidents avec leurs familles de manière sécurisée et totalement privée afin de favoriser le lien avec les proches.

Tous les membres de la famille peuvent ainsi envoyer des messages (photos, textes), à travers le site internet ou l'application mobile, que les résidents reçoivent sous la forme d'une Gazette papier personnalisée, imprimée et distribuée par les animateurs et Redeg en début de semaine.

Les équipes de l'EHPAD et de l'accueil de jour postent régulièrement des photos des activités et des moments de vie de la résidence.

Le service Famileo a été déclaré à la CNIL, est totalement privé, sans publicité, et n'utilise pas les données personnelles.

05

LES ACCOMPAGNEMENTS ET LEURS PROJETS

Zoom sur l'hébergement permanent



Quand une personne et/ou sa famille envisage une entrée en Ehpad, elle est confrontée à un changement de vie important et à plusieurs renoncements. A Penanros, l'infirmière coordinatrice et/ou la psychologue prévoient dans la mesure du possible de rencontrer le futur résident en amont (au domicile, à l'hôpital) afin de recueillir son ressenti en lien avec ce projet, d'échanger sur le fonctionnement de l'établissement (existence d'un service hôtelier, accompagnement quotidien, soins), d'accueillir ses interrogations, et de recueillir autant que faire se peut son consentement, ou au mieux sa vision, sa perception.

Quand le projet se concrétise, la personne accueillie ainsi que ses proches est encouragée à venir visiter son futur logement et à le personnaliser en y apportant meubles, fauteuils, décorations, tout élément faisant sens et repère pour elle, adaptés à l'espace dédié.

L'accompagnement quotidien pluridisciplinaire est composé d'une infirmière coordinatrice, d'un médecin coordinateur, d'une équipe d'aides-soignants, d'agents des services logistiques, d'infirmiers, d'une ergothérapeute, d'une psychologue.

Le choix du médecin traitant est libre et sa présence vivement recommandée.

A travers des temps d'échanges et des formations, chaque professionnel est invité à réfléchir à sa responsabilité dans la qualité de l'accompagnement global du résident.

Zoom sur l'hébergement temporaire

L'établissement propose un hébergement temporaire de 90 jours maximum par an avec la possibilité de répartir cette durée en plusieurs périodes. Cependant, la durée minimum recommandée est de 2 semaines pour l'adaptation de la personne accueillie et pour l'organisation institutionnelle.

Proposition de répit et/ou de soutien pour le proche aidant, l'hébergement temporaire selon le contexte de vie vient permettre un relais dans l'accompagnement du parent en situation de vulnérabilité. De son côté, le parent hébergé mesure ses capacités d'adaptation dans un établissement offrant une prise en soins globale.

Aujourd'hui 5 places sont dédiées à l'accueil temporaire : 3 sur le secteur EHPAD et 2 places dans les secteurs protégés. Les places ne sont pas dédiées à des chambres en particulier. Un pont entre un hébergement temporaire et un hébergement permanent peut être envisagé lorsque la personne adhère à ce projet dans les conditions d'accueil possibles.

Zoom sur les unités protégées



Les unités protégées



L'établissement dispose de 2 unités Alzheimer : la première de 11 chambres et la seconde de 13 chambres. Elles sont situées en rez de chaussée.

Les chambres sont réparties autour d'un espace de vie chaleureux : cuisine et salon. Conçues comme des maisonnettes, les espaces intègrent une possibilité de déambulation pour les résidents.

Les unités ont été pensées afin de permettre aux résidents de se sentir chez eux et de favoriser les repères. Il s'agit de créer un environnement confortable, rassurant et stimulant.

Il est à noter que les résidents des 2 unités protégées ne sont pas contraints à leur lieu de vie mais peuvent circuler sur l'ensemble intérieur de la résidence, les secteurs n'étant pas fermés par des digicodes.

Ils ont la possibilité d'accéder à un patio intérieur sécurisé et éclairé pour favoriser la déambulation nocturne. Les équipes ont été associées au projet afin d'avoir tous les regards selon les compétences de chacun.

Pour ceux qui pourraient se mettre en danger, il est possible de les équiper d'un bracelet anti-fugue avec des bornes radio qui sont installées sur chaque sorties (portes automatiques, accès livraison et vestiaires) et un digicode installé à la sortie de l'EHPAD.



Le public accueilli

Ces unités permettent une prise en charge spécifique des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

La personne atteinte de troubles cognitifs peut oublier le sens des actes de la vie quotidienne du fait :

- des troubles de mémoire
- des problèmes de reconnaissance des personnes ou des objets et de leur fonctionnalité (agnosie)
- des problèmes praxiques concernant le « faire avec » (exemple : utilisation d'une fourchette pour manger)
- des problèmes comportementaux souvent générés par l'angoisse (exemple : repli sur soi, agressivité, déambulation permanente).

Un accompagnement spécifique

L'établissement a fait le choix de dédier du personnel à ces services. Une présence continue est assurée en journée.

L'accompagnement des résidents atteints de troubles cognitifs et leur stimulation nécessitent une organisation spécifique et une présence soutenue sur certains moments clés de la journée. En effet, « faire avec » nécessite plus de temps que « faire à la place de ».



Aide au lever et aux soins d'hygiène

Le lever et la toilette des résidents sont échelonnés sur la matinée et les professionnels veillent dans leur organisation à respecter au maximum le rythme des résidents. L'impact de la maladie d'Alzheimer sur le sommeil peut aller parfois jusqu'à une inversion du rythme. Aussi, certains résidents peuvent déambuler une partie de la nuit et se réveiller tard le lendemain.



Les repas

Le repas doit être un moment de partage, convivial, de plaisir. Les repas sont pris au sein de la pièce commune. Si la situation le nécessite ou que le résident le souhaite, ils peuvent être servis en chambre. L'équipe peut proposer des collations à la demande pour les résidents en rythme décalé permettant alors une alimentation correcte.



Le soir et le moment du coucher

Ces moments sont source d'angoisse et de perturbation. Le personnel a alors un rôle apaisant. Cette période de la journée peut se décomposer en un moment de détente et de préparation par petits groupes puis un accompagnement individuel au coucher (aide au change, mise en tenue de nuit, tisane et coucher lui-même). Un agent est présent la nuit de 17h30-2h.



Les activités

Les activités proposées aux résidents doivent intégrer une dimension thérapeutique visant à favoriser le maintien du repérage dans le lieu de vie et du repérage temporel et à garder un lien avec les activités quotidiennes. Elles ont lieu en fin de matinée et en milieu d'après-midi et sont diverses et variées : jeux, mémoire, manuelles, culinaires...

Zoom sur le Pôle d'Activité de Soin Adapté (PASA)



Le fonctionnement

Ouvert depuis le 1er Juillet 2012, le PASA, situé au niveau du hall d'accueil, prend en charge 14 résidents. Il accueille du lundi au vendredi les usagers de 10h à 16h. Des activités sont proposées au cours de la journée et sont construites autour des troubles du comportement en y incluant la dimension plaisir et convivialité.

Une file active d'une vingtaine de résidents est validée par l'équipe du PASA. C'est une prise en charge non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées.

Les résidents peuvent être accueillis suite à une évaluation de leurs troubles du comportement en équipe pluridisciplinaire avec validation par le médecin coordonnateur et via la grille NPI-ES (Inventaire neuro psychologique).

En regroupant les informations des NPI-ES ainsi que les observations faites par les professionnels au quotidien, des besoins sont relevés permettant alors de déterminer des objectifs. Ces derniers sont discutés en équipe, permettant à chaque professionnel d'apporter son regard.

4 catégories d'activités répondent aux divers objectifs propres à chaque résident :

- Activité de stimulation cognitive
- Activité fonctionnelle
- Activité sensorielle ou créative
- Activité sociale et/ou domestiques



Les locaux

Le PASA est localisé au cœur de l'EHPAD, à proximité de l'accueil. Il donne accès directement sur le patio intérieur et est visible sur les unités protégées. Suite à des travaux de réaménagement datant de 2017, le PASA d'une superficie de 50,40 m² se compose d'une salle d'activité de 36 m² équipée d'une cuisine aménagée, d'une pièce de stockage de 12,5 m² et de sanitaires signalés.

Le lieu est bien identifié par les résidents intégrant le pôle mais également par l'ensemble des résidents de l'EHPAD.

Il s'agit d'un PASA "éclaté" puisque toutes les activités ne se déroulent pas forcément au sein du PASA mais peuvent avoir lieu en salle d'animation, dans les unités protégées et en extérieur.



L'équipe

L'équipe du PASA se compose d'une assistante de soins en gérontologie, de l'ergothérapeute, du médecin coordonnateur, de la psychologue et l'infirmière coordinatrice.

Liberté d'aller
et venir

Adaptabilité

Convivialité

Lieu d'écoute
et d'échange

Tout au long de l'année, nous proposons des activités ponctuelles, collectives ou individuelles (cuisine, jardinage, sorties, ateliers de travaux créatifs...), permettant de maintenir l'autonomie des résidents, canaliser leurs troubles du comportement... En parallèles, nous proposons des projets sur plusieurs mois comme le marché de Noël, la kermesse... Ceux-ci rajoutent une dimension collective et sociale qui leur apporte un bien-être psychologique et renforce leur estime de soi.

Lieu toujours
ouvert

Activités
significatives
(qui ont du
sens pour
eux)

Attention
vis-à-vis de
leurs besoins

Mise en valeur
de leur
compétences

Zoom sur l'accueil de jour



Le cadre juridique

L'accueil de jour a ouvert ses portes le 10 Juin 2013. Le bâtiment se situe dans l'enceinte de l'établissement mais il s'agit d'une maison architecturalement indépendante de l'EHPAD. Il est accessible en voiture avec un parking à proximité et une rembarde pour son accessibilité. Il est rattaché à la Résidence Penanros, il relève du plan Alzheimer 2008-2012. Il est ouvert toute l'année à l'exception des jours fériés et des week-end.



Le fonctionnement

L'accueil de jour permet aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile et présentant des troubles neurodégénératifs diagnostiqués tels que la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés d'être accueillis à la journée dans un lieu adapté, entourés de professionnels qualifiés.

C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement médico-social qui a pour but de préserver et de maintenir l'autonomie de la personne accueillie et prévenir certains risques liés aux pathologies comme les chutes, la dénutrition, les troubles du comportement, l'isolement social...

Il œuvre aux côtés des autres dispositifs d'accompagnement en faveur du maintien à domicile et propose aux aidants des espaces de répit.

La prise en soin est ainsi basée sur une approche pluridisciplinaire proposant des ateliers de stimulation cognitive, physique et sociale, ainsi qu'un suivi médico-social personnalisé.

L'architecture et l'organisation reflètent aux mieux l'ambiance du domicile grâce à un accompagnement individualisé et à une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe est constituée de 2 assistantes de soins en gérontologie, le médecin coordonnateur, l'infirmière coordinatrice et la psychologue de l'EHPAD.

Accueillie à la journée de 9h30 à 16h30, la personne est accompagnée par un taxi, conventionné dans un rayon de 25 km.



Les sorties du Mercredi

Ce projet a été créé il y a 8 ans, il est né d'un constat : les gens ne se saisissent pas assez tôt de l'opportunité offerte par le dispositif. Le premier pas vers l'accompagnement par des professionnels de santé est difficile à faire tant pour l'aidant que pour l'aidé. L'idée était de créer du lien hors les murs, hors structure pour des personnes présentant des troubles légers à modérés mais qui sont autonomes sur le plan locomoteur.

Une sortie à la journée est proposée 2 mercredis par mois. Le transport est assuré par les professionnelles de l'accueil de jour.



Les objectifs

Pour les personnes accueillies :

- Stimuler les capacités cognitives et mobiliser les capacités physiques et psychomotrices
- Préserver l'autonomie afin de maintenir la vie à domicile
- Favoriser les liens sociaux, les échanges, le partage et la convivialité
- Mettre en place un accompagnement individualisé



Les locaux

La construction a été pensée pour refléter au mieux l'ambiance du domicile et prendre en compte toutes les problématiques liées à la maladie d'Alzheimer.

Il se compose:

- d'un hall d'accueil et un bureau administratif
- d'une grande pièce à vivre comportant une cuisine, une salle à manger et un salon
- une pièce d'activité et une salle de détente
- un espace de repos
- 3 sanitaires et une douche
- un jardin clos

Depuis 2021, les 7 EHPAD sont inscrits dans une démarche de formation de leurs salariés à la philosophie Humanitude.

L'intention étant de:

- 
- Réfléchir à notre pratique professionnelle
 - Promouvoir la bientraitance
 - Prévenir la maltraitance
 - (Re)donner du sens au travail
 - Prévenir le risque d'épuisement professionnel
 - Valoriser une prise en soins respectueuse de chaque résident dans sa singularité, en y apportant une qualité de soin

Dans la continuité des valeurs portées par la Fondation, l'EHPAD de Penanros s'est engagé dans cette démarche. Inspirée des méthodes Gineste-Marescotti, l'Humanitude est une démarche de bientraitance – bienveillance au service des résidents, reconnus comme habitants-citoyens-acteurs, inscrits dans la vie de la cité et capable de faire des choix.

L'accompagnement de chaque résident, qui débute dès la visite de pré-admission, est co-construit à partir des 3 valeurs que sont **la liberté, l'autonomie, la citoyenneté**.

Pour garantir une qualité du prendre soin, 5 principes guident notre réflexion tout au long de l'accompagnement :

L'EHPAD est avant tout un lieu de vie, lieu d'envies : Il s'agit de créer un lieu en proposant une ambiance propice à la convivialité, à l'échange à travers des propositions d'activités collectives et individuelles adaptant au mieux les besoins, attentes de chacun en lien avec le projet de vie personnalisé.

- **Zéro soin de force, sans abandon de soin :** Les soins débutent dès l'entrée en relation, afin de reconnaître l'espace et le rythme intime du résident , le soin est reporté si besoin.
- **Le respect de la singularité et de l'intimité :** Reconnaissance et respect du lieu de vie du résident comme son domicile avant d'être un lieu de travail. Les professionnels s'engagent à respecter son intimité (frapper et attendre la répondre avant d'entrer par exemple), apprendre à connaître ses habitudes de vie, ses besoins.
- **La verticalité :** L'Homme est un mammifère debout, attaché à ce statut, identifié sur ces deux pieds. Il est recommandé de l'accompagner afin de maintenir cette posture le plus longtemps possible en favorisant les mobilisations douces intégrées dans les gestes de la vie quotidienne et maintenir ainsi son sentiment d'autonomie et de dignité.
- **L'ouverture vers l'extérieur :** l'EHPAD de Penanros invite régulièrement les familles à partager des goûters, organise une kermesse chaque année et un marché de Noël. Ouverts au public, ces événements sont organisés avec les résidents. Au quotidien, les familles sont invitées à venir auprès de leur proche comme elles le souhaitent (mis à part au moment du temps de soin du matin) en concertation avec le résident sur des temps de repas, d'activités ou de sorties.

Au quotidien, des soins toujours au plus près des besoins et de la personne

Les **toilettes évaluatives** sont aujourd'hui très ponctuelles, plutôt ciblées sur des accompagnements parfois complexes et/ou lors d'un changement de secteur. A terme, elles devraient pouvoir être mises en place dès l'entrée du résident et proposées selon l'évolution de la situation de la personne. Une fois l'évaluation réalisée, la toilette adaptée est prescrite garantissant ainsi le respect des capacités et des habitudes de la personne et un suivi cohérent dans l'accompagnement ; apaisant l'expression de Comportement d'Agitation Pathologique (CAP) et apportant un sens dans la prise en soins.

Les professionnels ne sont pas tous formés en même temps, et le contexte en tension au niveau du recrutement a pu rendre difficile la mise en place d'un COPIL régulier. Néanmoins, la technique du TOC-TOC (pré-préliminaire à une offre de rencontre et de relation acceptée) a pu être initiée au départ.

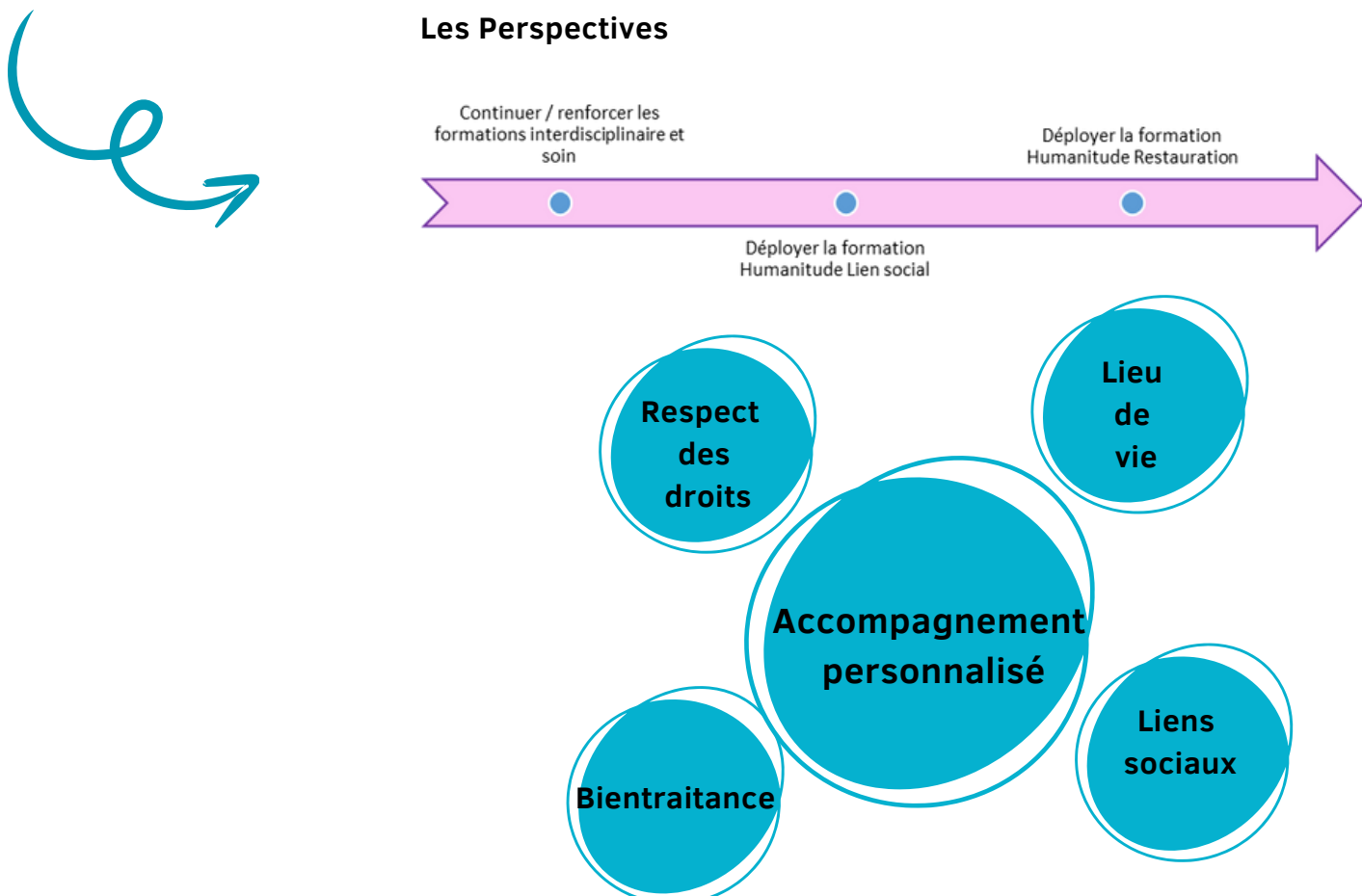
Dans une réflexion d'évolution, de concrétisation et de valorisation de la démarche Humanitude, il a été décidé à Penanros d'inscrire 3 principes Humanitude comme objectifs principaux du Projet Personnalisé Individuel de chaque résident :

- Ouverture vers l'extérieur
- Verticalité et mobilisation
- Lieu de vie, lieu d'envies

→ En singularisant et en définissant des sous objectifs individualisés.

Il s'agit par ce biais de s'approprier les principes de la démarche Humanitude, dans le langage mais aussi en les reliant aux plans de soins et dans l'accompagnement quotidien du résident.

Les Perspectives



L'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles



Garantir le respect des droits et libertés de la personne

La loi du 2 Janvier 2002 et ses textes d'applications occupe une place prépondérante dans la réflexion sur la prise en compte des besoins des résidents.

Dans cet esprit, 3 chartes lui sont remises: la charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, la charte de la personne accueillie et la charte de la Fondation.

Afin de maintenir la vigilance sur l'application des droits des usagers au sein de la structure, un ensemble d'actions sont et continue à être mises en œuvre:

- Sensibilisation et rappel sur le respect de l'intimité et de la dignité
- Remise des différentes chartes à l'embauche des salariés

Les mesures de protection juridique des personnes majeures vulnérables

Si elle pense qu'une personne est devenue vulnérable, la structure peut être amenée à initier une demande de mesure provisoire de protection juridique. Cependant, elle s'interroge sur les limites de son rôle (garantir la liberté des personnes, assurer leur protection et la pertinence et les conséquences de telles actions)

La personne de confiance

La personne de confiance est identifiée dès l'entrée du résident lorsque possible. Un protocole clarifiant le rôle, les limites d'intervention de la personne de confiance et ses modalités de désignation est établi.

Les personnes qualifiées

La structure a connaissance du rôle de la personne qualifiée (loi 2002). La liste de personnes qualifiées est affiché à l'accueil de l'établissement et peut être consultée par les résidents et leur entourage.

Le respect de la vie privée

Le résident a le droit au respect de sa vie privée: son logement est un lieu de l'exercice strict de sa vie privée. Nul ne saurait, sauf en cas de nécessité absolue, faire intrusion dans ce lieu privé sans y être autorisé.

Le logement est également le lieu dans lequel le résident peut exercer sa vie affective. A cet égard, le personnel et les familles respectent l'intimité du résident.

La liberté d'aller et venir

La liberté d'aller et venir est un droit. Ce droit peut sembler parfois en contradiction avec la sécurité des résidents. Le réflexion est posée en équipe à chaque situation complexe.

Lors des travaux effectués à la résidence, pour sécuriser les abords dangereux de l'EHPAD un grillage a été posé ainsi qu'un portail électrique s'ouvrant au contact des véhicules. Le choix a été fait de sécuriser le lieu de vie des résidents qui ont la possibilité de sortir seuls.

Le respect du culte

L'établissement respecte les choix de chaque résident en matière de culte.

Les signes religieux sont possibles dans le logement du résident; ce dernier pourra y exercer en toute liberté ses rites et ses pratiques.

Une vigilance sera exercée par l'établissement pour éviter tout prosélytisme ou toute dérive sectaire.

Un temps de prière avec un prêtre est organisé tous les derniers vendredi du mois.

L'exercice de la citoyenneté

Les résidents sont encouragés à exercer leur droit de vote au moment des élections. L'établissement veillera à faire en sorte que l'exercice de ce droit soit possible et respecté. La gendarmerie peut se déplacer au sein de la structure pour faire les documents pour les procurations et les animateurs peuvent accompagnés les résidents dans les bureaux de votes proches de Pont Aven.

L'accompagnement de nuit

3 professionnels sont présents chaque nuit : 1 Aide-soignant et 1 agent en 21h-7h et 1 agent sur les unités protégées en 17h30 - 2h.

Ils assurent une présence, de la réassurance et des soins en fonction des besoins du résident.

L'équipe répond aux sonnettes.

Elle peut aussi proposer une collation.

Durant les 3 rondes, il y a un passage systématique dans chaque chambre afin de s'assurer que le résident va bien et n'a besoin de rien. Certains d'entre eux refusent d'être dérangé la nuit. Si c'est le cas, nous reprenons avec eux le but des rondes et nous traçons le refus dans les transmissions. Cela est revu en fonction de l'évolution de la dépendance et des troubles.

Le Projet Hôtelier



Les repas

Les repas sont préparés sur place par l'équipe de cuisine.

Les menus sont élaborés par le chef en lien avec la diététicienne en respectant l'équilibre alimentaire, les besoins des résidents et la qualité nutritive des produits. Les produits frais et de saison sont travaillés autant que possible.

Les régimes alimentaires sont respectés (prescription médicale). La texture peut être adaptée en fonction des besoins du résident (normale, coupée fin, hachée et mixée/moulignée).

Les personnes extérieures (familles, visiteurs) ont la possibilité de déjeuner, goûter au sein de la Résidence.

Des repas à thèmes et festifs sont proposés régulièrement (repas crêpes 3 fois tous les 2 mois).



L'entretien du linge

L'entretien du linge des résidents, de toilette et plat, est à la charge de l'établissement. Il est réalisé en externe par une blanchisserie. Le linge fragile (lainage, ...) ne peut être pris en charge car il pourrait être endommagé.

A l'entrée, le linge personnel est obligatoirement marqué au nom du résident par la blanchisserie.



Entretien de l'espace individuel du résident

La chambre et la salle de bain du résident sont nettoyées quotidiennement. Une attention particulièrement est portée à l'hygiène des sanitaires et à l'évacuation des poubelles.

Le lit est refait quotidiennement et les draps changés autant que nécessaire.

Des bouteilles d'eau sont déposées dans chaque chambre afin de garantir l'hydratation.



L'accueil des animaux domestiques

Depuis le 8 Avril 2024, la loi « Bien vieillir » permet aux résidents d'accueillir leurs animaux de compagnie. La résidence a rédigé une convention qui précise les conditions d'accueil. L'établissement peut émettre des réserves car il faut que le résident puisse « assurer les besoins » de l'animal et « respecter les conditions d'hygiène et de sécurité ».

Un arrêté viendra préciser ces conditions, ainsi que les catégories d'animaux pouvant être accueillis, avec notamment des limitations de taille pour chacune de ces catégories.



La maintenance et petits travaux

L'ouvrier d'entretien gère la maintenance quotidienne et les petits travaux. Il dépanne les résidents au besoin et répare le petit matériel type fauteuil roulant, lit, meubles.

Le Projet de soins



Le projet de soins a pour objectifs de :

- Promouvoir, maintenir, et protéger la santé et l'autonomie des résidents
- Veiller à la qualité de vie des résidents jusqu'à la fin de vie ou à la fin de leur projet de vie au sein de l'établissement

Cela nécessite une réactivité et une cohésion d'équipe pour intervenir auprès du résident à tout moment de jour et de la nuit lors d'un événement intercurrent qu'il soit d'ordre somatique, psychique ou environnemental.

Les temps de transmissions et d'échanges interprofessionnels sont indispensables à la continuité et la qualité de la prise en soin du résident. Les formations régulières des professionnels viennent par ailleurs renforcer la qualité de la prise en charge.

La communication et la coordination entre les différents intervenants y concourent également : libéraux, hospitaliers, bénévoles...

En interne, le médecin coordonnateur, l'IDEC et la responsable hôtelière coordonnent les équipes pluri professionnelles (IDE, AS/AES/ASG, agents, cuisine, psychologue, ergothérapeute) afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins quotidien du résident et dans le respect de son projet de vie.

Médecin traitant

Le résident garde le libre choix de son médecin traitant. Celui-ci doit cependant accepter d'intervenir, au sein de l'établissement. Le cas échéant le résident ou son entourage familial doit faire la démarche de rechercher un nouveau médecin traitant pour assurer la continuité de sa prise en charge médicale. Le médecin traitant reste le prescripteur et l'interlocuteur en cas de difficultés de santé.

Professionnels Paramédicaux

Un certain nombre de professionnels paramédicaux sont amenés à intervenir, selon les besoins, auprès du projet de soins du résident : pharmaciens, kinésithérapeutes, diététiciens, ambulanciers, podologues, pédicures, orthophonistes, opticiens, audioprothésistes, IDE psy, IDE de l'HAD, les ASG à domicile, les auxiliaires de vie

Lien avec les structures de soins

Dans le cadre de certaines entrées, suite à une hospitalisation, un contact est établi directement avec le service, des structures de soins concernés : CHU de Quimperlé, de Concarneau, de Quimper, de Lorient, SSR de Concarneau et Quimperlé, la clinique de Bénodet afin d'assurer la continuité des soins et d'organiser, dans les meilleures conditions, l'arrivée du résident au sein de notre établissement.

De même, au cours de leur séjour dans notre établissement, lorsque la situation de santé le nécessite : une hospitalisation en urgence ou programmée, peut être organisée vers ces établissements.

Par ailleurs, une convention est signée avec le CHU de Quimperlé, pour une intervention hygiéniste 1/mois, afin d'améliorer nos pratiques et protocoles d'hygiène au quotidien. Elle peut également intervenir, en soutien organisationnel ou présentiel lors d'une épidémie aigue.

Hospitalisation à domicile (HAD)

L'HAD peut intervenir au sein de la résidence :

-Pour limiter ou éviter une hospitalisation, Elle peut assurer une évaluation quotidienne, des soins médicaux techniques, de réadaptation, complexes, continus et coordonnés, auprès du résident.

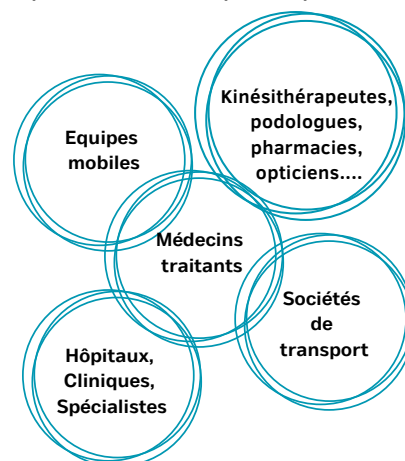
-Pour accompagner le résident, sa famille et l'équipe dans le cadre de soins de fin de vie, dans le cadre d'une décision collégiale.

-Pour prendre en charge de soins infirmiers cutanés lourds et complexes

Un lien téléphonique ou en présentiel, est établi une fois par mois avec l'IDEC de liaison de l'HAD et l'IDEC de l'établissement pour évaluer les besoins d'interventions par anticipation.

Consultations gériatriques

Un gériatre intervient une fois par mois, au sein de l'établissement, dans le cadre d'une convention avec le CMP de Quimperlé, à la demande du médecin traitant ou de l'équipe soignante pour une évaluation ou un suivi du résident. Un courrier est adressé au médecin traitant suite à la consultation pour une proposition thérapeutique





Circuit du médicament

Un protocole sur le circuit du médicament a été construit et mis en œuvre sur l'établissement par le médecin coordonnateur. Un audit Omédit a été réalisé au sein de la résidence en Novembre 2021.

Le médecin traitant est prescripteur. Un ordinateur est mis à disposition pour saisir ses ordonnances, sur le logiciel informatique de l'établissement, avec un code d'accès sécurisé.

Concernant la pharmacie, la résidence travaille avec la pharmacie du Marché de Rosporden avec laquelle une convention est formalisée depuis Novembre 2022.

Les ordonnances sont vérifiées par les IDE de l'établissement puis transmises à la pharmacie. La pharmacie assure la préparation et la livraison des médicaments une fois par semaine. Elle assure également les livraisons d'urgence selon un protocole établi.

Un partenariat est établi avec la pharmacie de proximité pour les urgences que la pharmacie du Marché ne peut délivrer dans les temps.

Les IDE de la résidence assurent la complétude des semainiers une fois par semaine (le Mardi), ainsi que les modifications de traitement en cours de semaine selon les prescriptions médicales.

Les médicaments sont stockés nominativement dans une pièce sécurisée, non accessible en dehors des professionnels autorisés aux résidents.

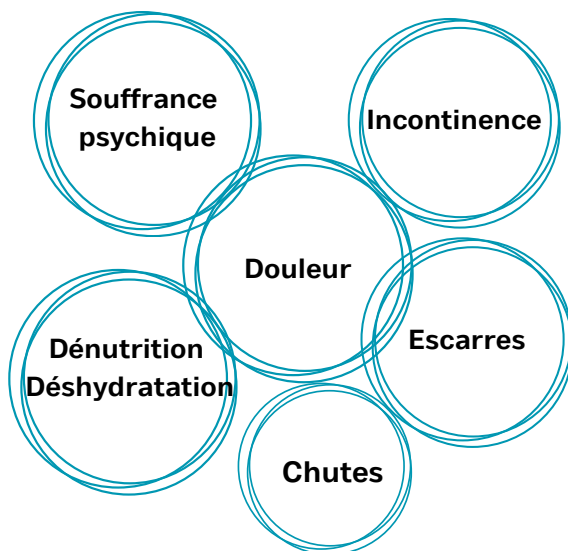
Une procédure spécifique est mise en place pour la gestion des stupéfiants. Un stock tampon est défini et mis en place par le médecin coordonnateur.

L'administration des médicaments est assurée par les infirmiers mais peut l'être également par les aides-soignants par délégation si cela ne nécessite pas de technique particulière relevant de la compétence infirmière.

Une convention a été signée en Novembre 2017 avec la pharmacie du Bois d'Amour de Pont Aven pour la fourniture de 2 obus d'oxygène. Ils sont disponibles dans le cabinet médical pour les situations d'urgence. Les extracteurs d'oxygène sont par ailleurs fournis par la société Oxypharm sur prescription médicale et un appareil est disponible en stock tampon. Un affichage est fait sur le cabinet médicale pour indiquer la présence d'oxygène.



PREVENTION ET PRISE EN CHARGE



Le Projet de soins



Commission de Coordination Gériatrique

La commission de coordination gériatrique présidée par le médecin coordonnateur permet aux libéraux de venir rencontrer et échanger avec l'équipe d'encadrement et de soins, ainsi qu'un représentant des résidents.

Elle propose de réfléchir en équipe sur les thèmes suivants :

- le projet de soins de l'établissement et sa mise en œuvre
- la politique du médicament
- le contenu du dossier type de soins
- le rapport annuel d'activité médicale de l'établissement
- la mise en place du suivi médical informatisé au sein de l'EHPAD
- l'inscription de l'établissement dans un partenariat avec les différentes structures ambulatoires du secteur au titre de la continuité des soins
- la promotion des bonnes pratiques gériatriques
- le partenariat avec les structures sanitaires et ou médicosociales.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de CCA

La CPTS réunit les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social autour d'un projet de santé commun, répondant aux problématiques de santé de la population.

L'objectif de coordonner les acteurs de santé d'un territoire pour améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des patients.

L'établissement est représenté au sein de la CPTS. La direction participe aux projets et groupe de travail.

Les directives anticipées

Les directives anticipées expriment la volonté du résident, concernant sa fin de vie : les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou d'un refus de traitement et/ou d'actes médicaux.

Elles peuvent être rédigées sur papier libre ou sur le formulaire spécifique.

Les directives anticipées peuvent être annulées ou modifiées à tout moment.

La personne de confiance

La législation relative aux droits des malades permet au résident de désigner une personne de confiance qui peut l'assister en consultation ou lors d'une hospitalisation. La désignation doit se faire par écrit.

Il est important que l'établissement soit informé de ce choix. Un formulaire à compléter est remis au résident à son entrée. Le résident peut changer d'avis à tout moment.



A MENER

- Continuer la tenue des commissions gériatriques
- Actualiser les conventions avec les partenaires extérieurs (équipes mobiles notamment)
- Poursuivre le travail engagé concernant le circuit du médicament



Le Projet d'Accompagnement Personnalisé



Penanros possède une offre de parcours diversifiée avec 2 unités Alzheimer, 1 PASA, 1 accueil de jour de 12 places et 5 chambres d'accueil temporaire en plus de l'hébergement permanent. Cette diversité nous permet de pouvoir proposer aux personnes accueillies un accompagnement au quotidien au plus près de leurs besoins en termes d'**accompagnement spécifique** et au vu de leurs attentes (HT ou HP).

L'établissement s'est engagé dans la démarche Humanitude afin d'améliorer ou de réinterroger nos pratiques. Cela donne un autre regard et insuffle une nouvelle dynamique dans la formalisation des projets personnalisés. Tous les professionnels sont intégrés dans la démarche : soignants, agents, animateurs, administratifs.

L'accompagnement du résident et de son entourage commence dès la **démarche d'inscription**, suivie de la **visite de pré-admission** (visite à domicile et d'une visite de l'établissement).

Ainsi, outre notre obligation légale de rechercher activement le consentement éclairé de la personne concernant son entrée en EHPAD, ces temps d'échange permettent de rechercher l'adhésion de la personne au projet, les conditions d'entrées, de prendre connaissance de ses habitudes de vie, ses centres d'intérêts et ses besoins au quotidien. La personne est informée des organisations : les horaires des soins, les temps de repas, les animations.

Les informations recueillies sont présentées à l'équipe en amont de l'entrée, afin **d'anticiper l'accompagnement** dès les premiers jours : besoins en matériel ergonomique, en accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, en soins infirmiers, le régime et les textures adaptées...

La psychologue accompagne le résident tout au long de son séjour selon ses besoins. Elle recueille ses ressentis, craintes, besoins et souhaits.

Des temps de communication sont organisés avec l'équipe soignante : AS, IDE, Ergo, PASA, Psychologue, IDEC et Médecin coordonnateur y sont conviés selon leurs disponibilités. Les prises en charges sont ainsi régulièrement réévaluées. Des temps de communication sont également mis en place avec la responsable hôtelière et les agents. Des objectifs d'accompagnement sont ainsi proposés et définis.

Les soignants sont référents des résidents : ils mettent à jour les plans de soins et travaillent collégialement pour la mise en œuvre du projet individuel du résident.

L'établissement favorise le **maintien des liens familiaux** avec le résident. L'ensemble des professionnels restent disponibles pour un temps d'échange, d'écoute et de renseignement.

Les visites sont autorisées à tout moment (respect du temps de soins).

Les proches ont la possibilité et sont incités à participer, aux repas, aux temps d'animations et temps festifs organisés au sein de l'établissement ou à l'extérieur.

LES PERSPECTIVES

Renforcer le travail réalisé sur les PAP pour aller jusqu'à leur contractualisation

- Mettre en place des réunions régulières de synthèse PAP
- Penser la nomination des référents par secteur afin de contourner les difficultés liées au turn-over des professionnels
- Associer davantage et de façon plus formelle le résident lors de la définition des objectifs.
- Rencontrer l'entourage de la personne et le résident 2 à 3 mois après l'entrée
- Faire signer le PAP au résident



Le Projet d'animation



Les objectifs de l'animation

L'animation fait partie intégrante du quotidien de nos résidents.

Ces derniers sont invités à faire part de leurs souhaits et projets quelle qu'en soit la nature.

L'animation est une fonction collective et non un domaine réservé aux seuls animateurs du groupe. L'animation concourt à promouvoir les points forts, les valeurs ajoutées pouvant être apportées dans la perspective du bien-être de chacun.

Au-delà du programme d'activités, nous souhaitons faire de l'animation une prestation de qualité, axée sur la dimension individuelle d'une part et collective d'autre part.

L'animation doit pouvoir jouer un rôle sur différents plans : social, en associant le personnel, les familles et en favorisant l'ouverture sur l'extérieur, ludique et thérapeutique.



L'équipe

2 animateurs, Corinne et Gilles, qui se relaient durant la semaine avec des activités propres à chacun. Le duo dispose également de temps en binôme, consacrés aux grands projets et sorties. Redeg, chien d'Accompagnement social, confié par l'association Handi'Chiens. Les bienfaits de la médiation animale ne sont plus à prouver, et Redeg en est le plus bel exemple. Il ravit résidents, familles, personnel et visiteurs. 2 référentes sont présentes sur la structure, dont l'animatrice.



Les partenaires

- Nombreux autres EHPAD du secteur
- Le CCAS et la ville de Pont Aven
- Relais des Assistantes Maternelles du secteur
- Centre de Loisirs de Pont Aven
- Paroisse de Pont Aven



Bénévoles

L'association "Les Amis de la MAPA" a vu le jour entre 1992 et 1995. Elle regroupe principalement des anciens membres de familles de résidents et des acteurs du réseau associatif local. Ses activités visent à récolter des fonds au profit des résidents de l'établissement.

Outre leur investissement dans certaines activités, on leur doit l'organisation de la kermesse annuelle, dont les bénéfices financent des achats de matériel, prestations d'intervenants extérieurs, des friandises et gâteaux pour les fêtes, ainsi que les frais engagés pour Redeg.

Par ailleurs, 25 bénévoles interviennent au sein de la résidence et proposent des animations régulières : art floral, jeux de société, atelier bien être, célébration religieuse, repas crêpes ...

Le Projet d'animation



Les outils d'animation



- Du Matériel informatique, vidéo et son, pour des activités plus diversifiées, et plus attractives
- la Borne Mélo, véritable « Juke-box » des temps modernes, qui emmagasine jeux et diversions en tous genres
- un mini studio photo pour réaliser les clichés les plus originaux
- des abonnements à des sites spécialisés donnant accès à une multitude d'activités.
- des rencontres et échanges réguliers avec d'autres animateurs afin d'échanger sur nos pratiques et mettre en commun des moyens et des projets.
- un VPMR et autres véhicules adaptés à nos besoins, nous pouvons en toute sécurité effectuer des trajets et sorties.



Moyens de communication

- Un programme d'animation est établi chaque mois par les animateurs, et largement diffusé (résidents, familles, bénévoles, correspondantes de presse...). Chaque semaine, un grand panneau est réactualisé, et chaque animation quotidienne est annoncée.
- Le service Famileo, offert par la résidence, permet aux résidents de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes personnalisées. Le « mur Famileo » de l'établissement est quant à lui une vitrine du quotidien de nos résidents et des activités.
- Les Echanges Whatsapp permettent aux familles éloignées géographiquement d'échanger avec leur parent en toute convivialité.
- Le logiciel professionnel TITAN offre un traçage des activités et un suivi personnalisé des résidents y participant.
- Trois fois par an le CVS (Conseil de Vie Social) aborde des thèmes inhérents à la vie de la résidence, dont l'animation.
- Des commissions d'animation sont proposées 2 fois par an aux résidents. L'occasion de faire un tour d'horizon et d'échanger sur l'existant.
- Deux commissions de menus invitent les résidents à se réunir sous forme de table ronde ludique.

Les animateurs sont sollicités pour mener des enquêtes de satisfaction auprès des résidents.

ACTIVITES PROPOSEES

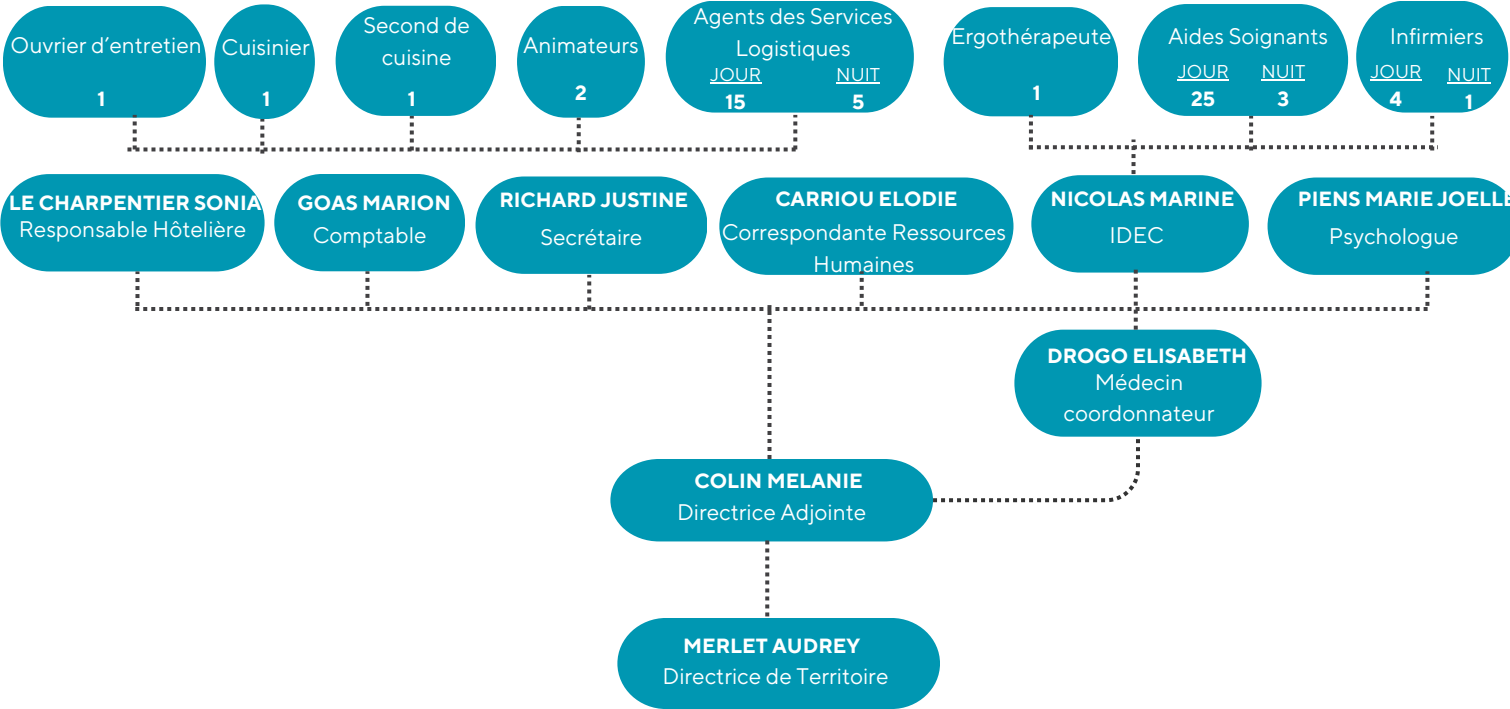
- Activités sensorielles et créatives
- Activités de stimulation cognitive
- Activités culturelles
- Fêtes calendaires, festivités et sorties
- Activités physiques



06

LES EQUIPES IMPLIQUÉES

L'organigramme



Les moyens humains attribués

La pluriannualité budgétaire, inscrite dans la loi 2002-2, consiste à trouver un accord entre association gestionnaire et autorités de tarification (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) sur **les objectifs à atteindre** pour plusieurs années, sur **les moyens à affecter aux structures** (le budget pluriannuel) et leurs modalités de révision pour chacune des années couvertes. Cette pluri-annualité est conditionnée à la **conclusion d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens**.

Ce CPOM a été signé en 2019 pour 5 ans à l'échelle des 6 EHPAD.

Chaque établissement s'est vu attribuer des moyens pour mener à bien ses missions.

Le CPOM a été prorogé de deux ans à l'initiative de l'ARS et du CD 29. Une nouvelle négociation aura lieu en 2025. L'établissement devra mener une évaluation de la dépendance et des pathologies des résidents (coupe pathos, évaluation du GIR Moyen Pondéré et Pathos Moyen Pondéré).

EHPAD

- Direction : 1.46 Équivalent Temps Plein (ETP)
- Administration/Gestion : 3.10 ETP
- Animation : 1.15 ETP
- Cuisine : 1.828 ETP
- Ouvrier entretien : 1 ETP
- Agents des services logistiques : 15.531 ETP
- Psychologue: 0.50 ETP
- Ergothérapeute : 0.50 ETP
- Médecin Coordonnateur : 0.40 ETP
- IDEC : 0.90 ETP
- IDE : 3.408 ETP
- Aide-soignant : 22.971 ETP

Total EHPAD : 52.578 ETP

ACCUEIL DE JOUR

- Administration : 0,10 ETP
- IDEC : 0.10 ETP
- Restauration : 0.10 ETP
- Aide-soignant : 1.75 ETP
- Total Accueil de Jour : 2.05 ETP**

Les missions des professionnels

L'équipe pluridisciplinaire œuvre au quotidien pour proposer au résident un accompagnement personnalisé. Les compétences des professionnels sont complémentaires et permettent d'adapter les actions aux besoins et à l'autonomie du résident.

Une équipe de professionnels de qualité

• ADMINISTRATION

Directeur de Territoire : Assure la mise en œuvre du projet Fondation au niveau du territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

Directeur Adjoint : Assure la gestion administrative et financière de l'établissement, l'encadrement des équipes, participe à l'accueil du résident et à celui de sa famille.

Correspondante des Ressources Humaines : Assure l'organisation des plannings des membres du personnel, la gestion des contrats et la préparation des salaires.

Comptable : Assure la comptabilité et la facturation au niveau de l'établissement.

Secrétaire administrative : Est en relation directe avec les résidents, leurs familles et les salariés. A pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter toute personne qui se présente. Assure la gestion administrative des demandes d'admissions ainsi que le suivi des dossiers des résidents. Est en charge du secrétariat de la résidence.

• HÔTELLERIE / RESTAURATION

Responsable Hôtelière : Assure la coordination générale des agents des services logistique et technique ainsi que la bonne tenue de l'établissement, tout en veillant à l'accueil chaleureux et au confort des personnes âgées, des visiteurs et des familles.

Agent des Services Logistique : Soutien indispensable de l'Aide soignante, l'agent est chargé de veiller à la propreté et l'hygiène de l'établissement. Il participe à la distribution des repas et prend en charge le débarrassage/vaisselle. Il existe des agents dédiés en cuisine.

Animateur : Assure le bien-être des résidents en leur proposant de nombreuses activités riches et variées dont l'objectif est de divertir mais également de stimuler les facultés physiques et intellectuelles.

Chef-cuisinier : Conçoit et réalise les menus servis aux résidents tout en assurant la gestion économique. Dirige l'équipe de cuisine et en coordonne l'activité en lien avec la Direction.

Second de cuisine : Assure la préparation et la distribution des repas au sein de l'établissement.

Ouvrier d'entretien : Est en charge de l'entretien du bâtiment et intervient sur l'ensemble des problématiques techniques. Il est garant de la sécurité en lien avec la Direction.

• SOIN

Médecin coordonnateur : Assure l'encadrement médical de l'équipe soignante et contribue à la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents. Le Médecin coordonnateur est également garant du circuit du médicament et de la sécurité des soins.

Infirmière Coordinatrice : Assure les liens avec les résidents, les familles et les partenaires extérieurs durant toute la durée du séjour. Elle coordonne et manage l'équipe de soignants. Elle assure la gestion économique et administrative du service de soin.

Psychologue : Assure l'accueil et l'accompagnement psychologique des résidents et de leurs proches. Élabore et met en œuvre les projets d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins du résident. Propose des ateliers thérapeutiques.

Ergothérapeute : Propose des activités individuelles ou collectives qui contribuent au maintien de l'autonomie et à la prévention des chutes. Met en place des aides techniques auprès du résident en fonction des besoins. Participe à la prévention des escarres et du mauvais positionnement au lit et au fauteuil. Elle met en place le matériel nécessaire, assure son entretien et forme les professionnels à leur usage.

Infirmier : Assure les soins techniques infirmiers. Participe à l'accueil du résident. S'assure de la tenue du dossier de soins. Assure une partie de la gestion du circuit du médicament. Sont les interlocuteurs des professionnels de santé extérieurs

Aide-soignant : Réalise, en collaboration avec l'infirmier, des soins d'hygiène, de confort, de prévention, de maintien et relationnels pour préserver ou restaurer le bien-être et l'autonomie de la personne. Assure les soins relationnels, de confort et de bien-être des personnes accueillies. Propose une écoute et un accompagnement adapté.

Assistante de Soins en Gériatrie : Réalise des soins d'hygiène et de confort adaptés, aide les personnes dépendantes atteintes de troubles cognitifs ou de la maladie d'Alzheimer dans les actes essentiels de la vie quotidienne, participe à la réhabilitation et au maintien de leurs capacités.



Les instances de régulation

Point communication: il est organisé et animé par la directrice adjointe tous les jeudis à 11h avec tous les professionnels présents dans l'établissement en salle d'animation. Il est évoqué les sujets souhaités, le but étant de faire du lien et communiquer sur les projets, la structure, les futures entrées, les recrutements ou remplacements à venir.

Transmissions aux changements d'équipe: de manière orale ou écrite via le logiciel de soin.

Réunion secteurs soins: le médecin coordonnateur et l'IDEC organise 4 fois/semaine des réunions de secteurs (2 côté EHPAD et 2 côté Cantou) afin de pouvoir faire un point sur les prises en charge soins. La psychologue, l'ergothérapeute, les IDE, les AS et les ASL en poste participent.

Temps d'échange agent: la responsable hôtelière fait un point d'échange avec les agents des services logistiques tous les mardis à 13h15 durant 30min pour échanger sur les mises à jours des documents de travail, l'organisation, la planification des ménages à fond et des futures entrées.

Réunion accueil de jour: l'IDEC se réunit avec les 2 ASG de l'accueil de jour 1fois/mois pour faire le point sur les prises en charge des usagers, les éventuels arrêts, les nouvelles entrées, le transport. Une réunion est calée 3 fois par an avec les cadres de l'EHPAD et l'équipe de l'accueil de jour.

Réunion équipes nuit: depuis 2023, positionnement de 3 réunions de nuit par, une métier aide-soignante avec l'IDEC et agents avec la Responsable Hôtelière et une autre qui englobe toute l'équipe de nuit avec les cadres et la directrice adjointe.

Réunion Trimestrielle Soins et Hôtellerie: Réunion d'équipe positionnées au courant de l'année. Le but étant que les équipes se retrouvent par métiers et par secteurs pour échanger sur les prises en charges, pratiques, utilisation du logiciel, fiche de poste...

Réunion Générale Etablissement: réunion formelle qui se déroule 1 fois par an et qui rassemble l'ensemble des salariés en CDI au cours de laquelle les participants ont la possibilité de participer sur l'organisation générale. Elle permet de communiquer sur des sujets spécifiques liées à la gouvernance, les démarches de travail pour l'établissement (par exemple: le projet d'établissement, la démarche qualité avec l'évaluation externe/interne, les événements indésirables, outils communs.

Réunion Cadres: se réunit au vu de la présence des cadres et des actualités. Les sujets évoqués concernent le fonctionnement, les projets, les résidents, l'analyse des FEI.

Réunion Etablissement: réunion mensuelle avec la Directrice de Territoire et la Directrice Adjointe pour échanger sur des dossiers (projets, finances, RH, bâtiment)

Comex Territoire: fonctionnements communs aux 2 établissements (décisions), organisation de travail, projets, démarche qualité. Temps de réunion calés 2 fois par an, par la Directrice de Territoire avec les Directeurs Adjointes de Penanros et Avel Genwerzh avec la participation des cadres des 2 EHPAD de CCA (médecins coordonnateurs, IDEC, psychologues, Responsable Hôtelier).

Réunion Territoire: qui a lieu une 1 fois par mois pour transmissions d'informations/actualités FMT suite au CODIR, décisions concernant les projets du Territoire, organisation de travail, projets communs, démarche qualité.

07

LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Le cadre d'exercice

L'établissement relève de la Convention Collective Nationale 51 (des Etablissements Privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif).

En 2019, un accord collectif relatif à l'aménagement et à la gestion du temps de travail a été négocié entre la Direction de la Fondation et les organisations syndicales.

Il apporte :

- Une référence commune et une organisation annuelle du temps de travail
- Une méthode claire de fixation des congés et des horaires
- L'alignement sur l'année civile des périodes d'acquisition et prise de congés payés
- Des garanties sur le temps de travail
- Une souplesse dans la gestion du temps de travail et une garantie d'organisation des horaires
- Des garanties pour les salariés à temps partiel
- Des aménagements spécifiques aux cadres
- La prise en compte du travail de nuit
- Des dispositions communes pour les congés pour événements familiaux et les autorisations d'absence pour enfant malade



La politique de recrutement

L'établissement doit faire face à des besoins en recrutement ponctuels ou longs en fonction de l'absentéisme. Quelques données pour éclairer le propos : en 2023, le taux d'absentéisme de la résidence était de 12,44% dont 8,53% pour maladie et 2,85% pour accident de travail. Des offres de CDD sont diffusées en interne et en externe (France travail, Finistère Job). Des heures complémentaires sont proposées aux salariés.

L'établissement utilise également l'application Hublo depuis Janvier 2023 pour la publication des missions. Des salariés et des vacataires peuvent donc se positionner sur des remplacements.

Depuis 2023, pour les recrutements, la résidence organise un job dating mais est également présente à ceux organisés par France Travail à Concarneau et des IFPS de Lorient et Quimper.

La direction et les cadres sont présents lors des portes ouvertes du secteur médico-social du Finistère et lors de séminaires attractivité/fidélisation.

Il n'est fait appel à l'intérim qu'en dernier recours.

En cas de poste vacant à pourvoir en CDI, une offre d'emploi est diffusée en interne (au sein de tous les établissements de la Fondation afin de favoriser la mobilité interne) et en externe (France travail, Finistère Job, via Solidarité). Un double jury est organisé pour le recrutement.

L'établissement accueille régulièrement des stagiaires dans l'ensemble des équipes. Chaque stagiaire bénéficie d'un référent.



Accueil des nouveaux salariés

Une attention particulière est portée à l'accueil des nouveaux salariés.

A l'issue de la phase de recrutement, si la candidature est retenue, le nouveau salarié est reçu par la direction. Lors de ce temps, le fonctionnement de l'établissement, les équipes et les locaux sont présentés. Les vestiaires, les tenues sont repérés.

La Correspondante des Ressources Humaines présente l'organisation RH, s'assure de la complétude du dossier administratif et remet les clés.

Des temps de doublure sont également proposés. L'objectif est de mieux repérer le fonctionnement de l'établissement ainsi que ces locaux, d'appréhender l'organisation de travail et les besoins des résidents accompagnés. Il s'agit aussi de s'approprier le matériel de manutention, logiciel de soins...

Ces différentes phases sont essentielles pour favoriser l'intégration.

A l'échelle de la Fondation, une réunion d'accueil de 2 h est proposée aux nouveaux salariés embauchés en CDI en présence du Directeur Général et des Services RH. Il est présenté l'historique de la Fondation, les champs d'intervention, les établissements ainsi que les avantages sociaux.



La politique de formation

La Fondation cotise à l'Opérateur Privé de Compétences (OPCO) du secteur privé de la santé.

Les salariés formulent, chaque année, des vœux de formation pour l'année suivante. Après arbitrage, un plan de formation est validé et détermine les orientations en termes de formations individuelles et collectives. En 2024, pour le secteur PA/PH, les formations suivantes ont été retenues : Troubles Psychiques, Initiation à l'hypnose médicale, Accompagnement fin de vie et soins palliatifs, Tutorat Aide-soignant, Humanitude, Ageval.

Les salariés bénéficient également de formations obligatoires dans le cadre de leurs emplois : sécurité incendie, premiers secours, gestes d'urgence, habilitation électrique.

Certains peuvent bénéficier de formation individuelle financé sur le budget propre de l'établissement comme les référentes de Redeg via Handi-chien, Jeu Clownesque pour l'animatrice, l'anticipation de la coupe Pathos pour les cadres de soin...



Entretien professionnel

L'entretien professionnel est instauré par l'article 5 de la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014.

Il est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualification et d'emploi. Il comporte des informations relatives à la validation des acquis de l'expérience, l'activation par le salarié de son compte personnel de formation et au conseil en évolution professionnelle.

Ayant une obligation d'adapter le poste de travail et de maintenir l'employabilité, la tenue de l'entretien est l'occasion pour l'employeur d'évaluer notamment les besoins de formation du salarié.

L'entretien professionnel est organisé tous les 2 ans. Tous les 6 ans, il fait l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié.



Règlement intérieur

L'article L. 1321-1 du code du travail définit que le règlement intérieur est un document écrit par lequel l'employeur fixe exclusivement :

- Les mesures d'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité dans l'établissement
- Les conditions dans lesquelles les salariés peuvent être appelés à participer, à la demande de l'employeur, au rétablissement de conditions de travail protectrices de la santé et de la sécurité des salariés, dès lors qu'elles apparaîtraient compromises,
- Les règles générales et permanentes relatives à la discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions que peut prendre l'employeur.

Le règlement intérieur est commun à tous les établissements de la Fondation. Il a été actualisé en Avril 2021.



Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le document unique répertorie l'ensemble des risques professionnels auquel les salariés sont soumis dans le cadre de leur exercice professionnel. Ce recensement permet d'identifier des fiches actions ayant pour but d'analyser et de limiter/supprimer le risque et ses conséquences.

Ce document est obligatoire dans toutes les entreprises quel que soit l'effectif. C'est une démarche continue de la qualité qui doit se réaliser avec le concours des professionnels de l'établissement.

La résidence dispose d'un DUERP depuis Septembre 2014 qui a été mis à jour avec le membre du CHSCT en Mai 2017, Juin 2019.

Suite à l'acquisition du logiciel Ageval en 2022, le DUERP a été retravaillé avec un groupe de travail pluridisciplinaire qui s'est réuni lors de 6 réunions entre Juillet 2022 et Novembre 2023 ce qui a permis de sortir un plan d'action qui sera réactualisé tous les ans.

En Février 2024, la fiche entreprise relative à la médecine du travail a été mise à jour. Ce document obligatoire sert à consigner tous les risques professionnels de l'entreprise et les effectifs exposés aux risques.



Les Instances de représentation du personnel

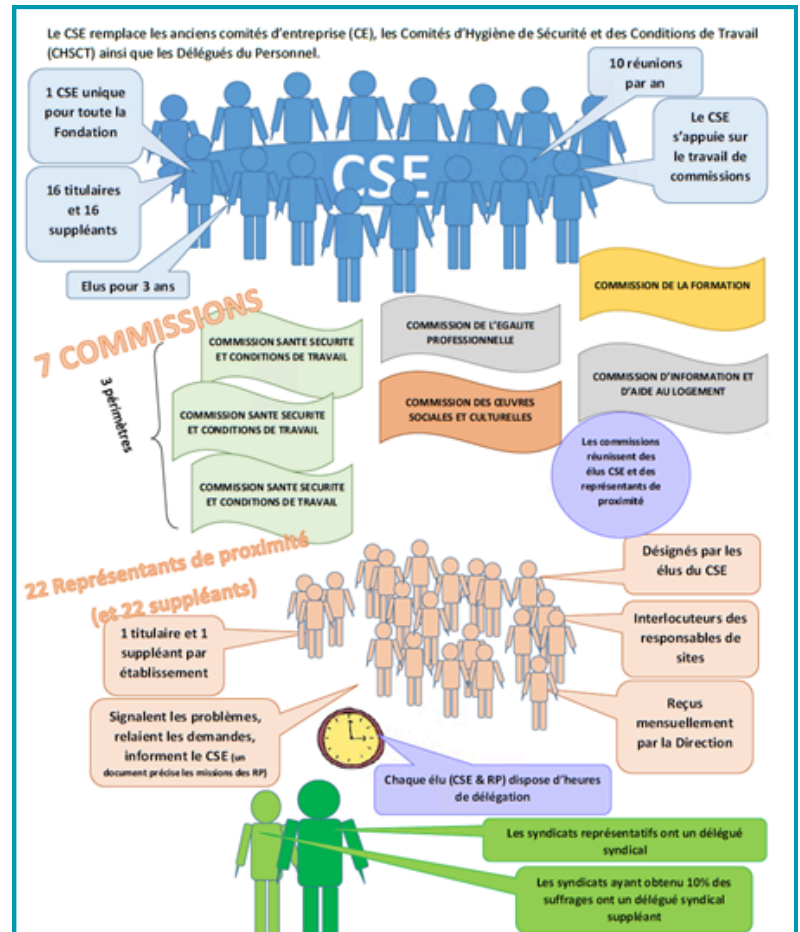
La **négociation annuelle obligatoire**, les instances du **Conseil Social et Economique** se situent au niveau de la direction générale.

A l'échelle de l'établissement, les **représentants de proximité** sont désignés, par les élus titulaires du CSE (1 titulaire et 1 suppléant). En l'absence de candidature, des élus du CSE pourront être désignés provisoirement.

Le RP examine, par délégation du CSE, des questions qui relèvent de son établissement de référence.

Il est l'interlocuteur auprès de la direction afin de:

- Signaler toute situation d'urgence relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail. Il peut proposer des améliorations dans l'organisation du travail et les possibilités d'actions de nature à améliorer la qualité de vie au travail du personnel
- Relayer les demandes des salariés qui peuvent être traitées au niveau de l'établissement ou du service.



Le directeur ou son représentant reçoit les représentants de proximité titulaires au moins une fois par mois et a minima 10 fois par an. 3 réunions territoire sont également programmées. Dans le cas où un titulaire est seul représentant de proximité à la réunion, il doit être accompagné de son suppléant.

Le directeur et les représentants de l'employeur ne peuvent être en nombre supérieur à la délégation des salariés.

Le titulaire et son suppléant seront invités à la réunion RP, en cas de carence un élu du CSE pourra siéger.

Les dates de ces rencontres mensuelles sont planifiées.



Les sujets qui ne peuvent pas être traités par la Direction de l'établissement sont remontés en CSE, CSSCT ou une autre Commission.

Le représentant de proximité assure un relais sur le terrain avec l'elu du CSE rattaché à l'établissement.

Il peut être désigné pour siéger dans certaines commissions du CSE.

08

AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

De nouvelles modalités d'évaluation



Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la Haute Autorité de Santé, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les établissements sociaux et médico-sociaux centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'établissement et les éléments nécessaires à leur évaluation.

3 ENJEUX

- Permettre à la personne d'être actrice de son parcours
- Renforcer la dynamique qualité
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour l'établissement et les professionnels

Notre établissement doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans en cohérence avec le rythme de rédaction des projets d'établissements et le renégociation du CPOM.

Le rapport d'évaluation est transmis à la HAS et aux autorités de tarification et de contrôle (Agence Régionale Santé, Conseil Départemental). Il doit également être diffusé largement (Instances délibérantes et de représentations des personnels, CVS).

L'évaluation de la résidence Penanros sera réalisée en Octobre 2024 par le cabinet BGP conseil organisme certificateur accrédité par le Comité Français d'Accréditation).

Objectif :

Evaluer les démarches et les pratiques professionnelles mises en œuvre par notre établissement pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

4 VALEURS

Le pouvoir d'agir de la personne
La réflexion éthique des professionnels
Le respect des droits fondamentaux
L'approche inclusive des accompagnements

9 Thématiques pour évaluer la qualité de l'accompagnement

1. La bientraitance et l'éthique
2. Les droits de la personne accompagnée
3. L'expression et la participation de la personne accompagnée
4. La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. L'accompagnement à l'autonomie
6. L'accompagnement à la santé
7. La continuité et la fluidité des parcours
8. La politique des ressources humaines
9. La démarche qualité et gestion des risques

3 Méthodes mobilisées

L'accompagné traceur

Analyse la qualité de l'accompagnement de la personne dans l'établissement
Entretiens avec des résidents

Le traceur ciblé

Evalue sur le terrain la mise en œuvre réelle d'un processus, sa maîtrise et la capacité à atteindre les objectifs fixés
Entretiens avec des professionnels

L'audit système

Examine un ensemble de processus afin de vérifier la maîtrise et la pertinence au regard des objectifs à atteindre
Entretiens avec des professionnels, la gouvernance et le CVS

La gestion des événements indésirables

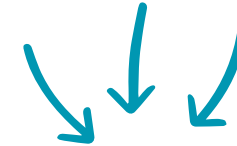
Un **événement indésirable associé aux soins** (EIAS), au sein de l'établissement, répond à plusieurs critères.

Il s'agit :

- d'un événement défavorable survenant chez un résident, associé aux actes de soins et d'accompagnement
- qui a, ou aurait pu avoir des conséquences pour l'utilisateur
- qui s'écarte des résultats escomptés ou des attentes du soin
- qui n'est pas lié à l'évolution naturelle de la maladie ou à l'état de dépendance de l'utilisateur, c'est un événement inattendu.

Soyons tous acteurs de la démarche d'amélioration

Le signalement des événements indésirables



Les fiches de signalement d'un Événement indésirable sont disponibles dans la salle du personnel. Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil.

Une fois complétée la fiche est transmise au secrétariat pour enregistrement.



Traitement des plaintes et réclamations

Chaque résident et chaque famille a la possibilité de formuler une plainte ou une réclamation s'il note un dysfonctionnement. Elles sont remises à l'accueil.

Une réclamation/plainte peut être exprimée à toutes les phases de prise en charge par écrit ou par oral auprès de toute personne travaillant au sein de l'établissement. Elle sera ensuite remontée à la direction de la résidence.

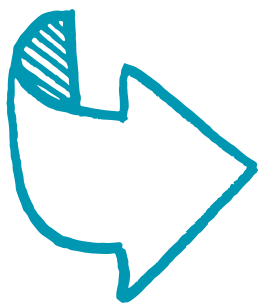
Si la réclamation porte sur l'organisation, le sujet peut être inscrit à l'ordre du jour du Conseil de la Vie Sociale pour avis.

L'utilisateur peut également faire appel, pour faire valoir ses droits (respect de la dignité, l'intégrité, l'accès à l'information etc) à une personne qualifiée (liste disponible à l'accueil).

Nos engagements :

- Veiller à la diffusion auprès de tous les professionnels de procédure de signalement des événements indésirables
- S'engager à ne pas communiquer à des personnes externes, le nom des déclarants, usagers concernés sauf cas de procédure légale
- S'engager à ce qu'aucune fiche de signalement ne soit insérée dans le dossier nominatif professionnel
- S'engager à proposer un plan d'actions
- Garantir un retour d'information aux déclarants et un état des lieux (3 fois/an) aux membres du CVS

La gestion des risques



La démarche de gestion des risques comprend plusieurs étapes :

- L'identification des risques
- L'analyse des risques
- La hiérarchie des risques
- L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions
- Le suivi et l'évaluation



La sécurité incendie



L'ouvrier d'entretien vérifie, de façon hebdomadaire, les différentes installations (chaufferie, portes coupe-feu, issues de secours). Il possède une habilitation électrique et une formation spécifique sur la sécurité. Il organise chaque année une formation interne aux personnels par groupes de 2 ou 4 personnes sur le fonctionnement de la centrale incendie et sur la sécurité.

De plus, les personnels sont formés à la sécurité incendie, par un organisme externe, conformément à la réglementation.

Des contrats de maintenance sont souscrits. La commission de sécurité a émis un avis favorable en Mars 2023.



Hygiène de l'eau

Dans le cadre du contrôle de la Légionnelle, l'ouvrier d'entretien et les agents de nuit procèdent aux vérifications mensuelles concernant la température de l'eau et tirage d'eau selon un protocole défini écrit en collaboration avec l'IDE Hygiéniste afin d'alimenter le carnet sanitaire.

Une convention annuelle est signée avec Labocéa pour un prélèvement légionnelle à différents points du bâtiment.

Pour l'eau de consommation (cuisine et eaux des fontaines), des prélèvements sont réalisés mensuellement ou annuellement. De plus, un contrat de maintenance est mis en place pour les fontaines.

Hygiène alimentaire



Un plan de maîtrise sanitaire est existant et régulièrement alimenté. Les connaissances des personnels dédiés, remis à jour régulièrement. L'établissement a été accompagné par Labocéa pour la rédaction et la préparation du PMS sur 2023 et 2024.



Gestion des déchets

L'enlèvement et le traitement des déchets sont réalisés par la Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille Agglomération. Les ordures ménagères sont collectées 2 fois par semaine et le tri sélectif 1 fois. Les équipes sont formées au tri. Des poubelles différenciées sont mises en place au sein de la structure.

Les déchets de soins font l'objet d'un contrat spécifique avec une société spécialisée. La traçabilité est assurée grâce à un bordereau de suivi des déchets (type CERFA) émis lors du ramassage de la société de collecte.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, une collecte de journaux a été mise en place au printemps 2016 (tri des journaux par les résidents et mise en benne avant l'expédition à la société Cellaouate qui les rachète pour les transformer en isolant pour l'habitat). Cette opération se poursuit tout au long de l'année et permet de tirer un bénéfice pour mettre en place de nouveaux projets.

Plan bleu et Plan de Continuité de l'Activité

Le plan bleu est en cours de rédaction à l'échelle des 7 EHPAD ainsi que le plan de continuité de l'activité. Ils seront adaptés à l'établissement et annexé au présent projet d'établissement.



Développement durable



La préoccupation environnementale doit être l'une des priorités de nos établissements. De plus, l'augmentation exponentielle du coût des énergies impacte directement nos budgets . Nous devons donc engager une réflexion afin de réduire nos consommations d'énergie.

La Fondation bénéficie de l'intervention de 2 conseillères en transition énergétique et écologique. Leur expertise est mobilisée régulièrement.

Les ratios de consommation concernant le chauffage (pompe à chaleur en principal et fioul en secondaire) sont conformes aux objectifs du décret tertiaire.

De Février à Juin 2024, des travaux d'isolation sur plusieurs phases ont été réalisé dans le vide sanitaire et la chaufferie (calorifugeage, isolation sous dalles et isolation de 50 points dans la chaufferie). Ces travaux doivent permettent une économie sur nos dépenses d'électricité et fioul d'environ 30% avec un coût à zéro pour la résidence car cela rentre dans le processus d'aide pour les établissements recevant du public.

Concernant les économies d'énergie, les travaux à envisager sont les suivants :

- Eclairage classique à remplacer par de la LED
- Isolation de la façade par l'extérieur
- Chauffage/ECS : robinets thermostatiques à installer, anticiper le changement d'énergie pour la chaudière à fioul

A MENER :

Communication régulière concernant les économies d'énergies

- Réaliser un audit énergétique
- Généralisation de l'utilisation du composteur
- Réaliser les travaux prescrits et solliciter des dispositifs de financement
- Etablir un calendrier pour les actions à mener concernant le gaspillage alimentaire



Les actions déjà mises en place

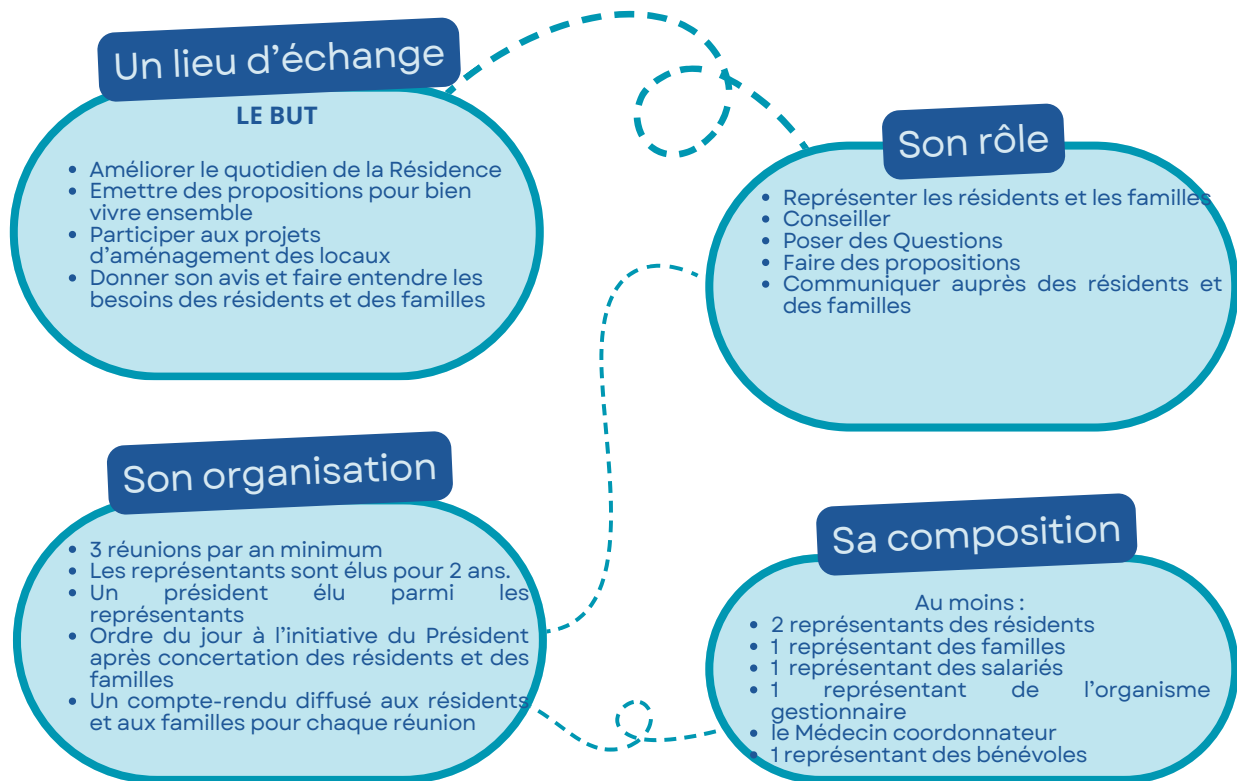
- [Inscription sur la plateforme "Ma Cantine"](#): un outil de déclaration annuelle de la valeur des aliments achetés permettant à l'État de réaliser un suivi des objectifs de la loi.
- [Construction d'un poulailler](#): à l'extérieur de résidence autour du jardin extérieur.
- [Composteur](#): mise en place en 2018 d'un composteur domestique dans le patio intérieur suite au groupe développement durable de la FMT
- [Cellaouate](#): dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, une collecte de journaux a été mise en place au printemps 2016 (tri des journaux par les résidents et mise en benne avant l'expédition à la société Cellaouate qui les rachète pour les transformer en isolant pour l'habitat). Cette opération se poursuit tout au long de l'année et permet de tirer un bénéfice pour mettre en place de nouveaux projets.

Les instances de concertation



Le Conseil de la Vie Sociale

L'établissement est doté d'un CVS.



Les commissions

La Commission Menus était organisée trois fois par an. Elle était composée de résidents volontaires, du chef de cuisine, la responsable hôtelière, de l'animateur qui fait le service en salle à manger le midi et de la diététicienne. Elle permettait un échange concernant les menus et les repas proposés. Les résidents avaient également la possibilité d'exprimer leurs souhaits.

La Commission Animation est organisée une fois par an. Elle est composée des résidents qui le souhaitent et des animateurs. Elle permet d'effectuer un retour sur l'année écoulée, les perspectives d'animation à venir et de faire émerger de nouvelles demandes.



Enquête annuelle de satisfaction

Une enquête annuelle de satisfaction est transmise aux résidents et aux familles.

Les thèmes suivants sont interrogés : accueil, animation, cadre de vie, relation avec le personnel, chambre, gestion du linge, repas et soins. Dans le document, des espaces d'expression libre donnent la possibilité de formuler des remarques.

Les résidents et les familles sont libres de répondre anonymement ou non.

A l'issue, un compte-rendu et une analyse sont rédigés. Les résultats sont communiqués à l'ensemble des résidents et des familles suite à la présentation en CVS.

09

METHODOLOGIE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Méthodologie du projet d'établissement

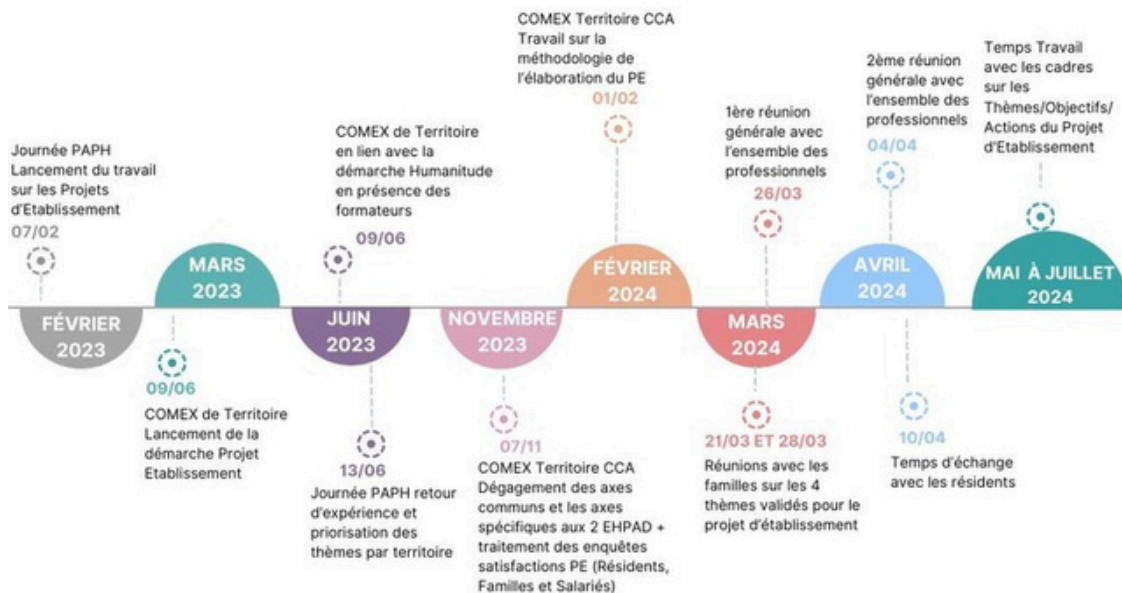


Le calendrier

Lors de réunions de Territoire avec les cadres, nous avons défini ensemble la méthodologie, la démarche tout en définissant les objectifs transversaux pour les 2 EHPAD sur le territoire CCA.

Le présent projet a été élaboré de Février 2023 à l'été 2024 dans un cadre participatif associant les résidents, salariés et les familles.

Son élaboration s'est déroulée selon la frise ci-dessous :



L'élaboration de la méthodologie et du diagnostic

Les principes directeurs de la construction du projet :

- une démarche participative
- une cohérence du projet à rechercher avec l'environnement de l'établissement et le territoire avec des thèmes transversaux (communication positive, développement durable, ressources humaines)
- la réalisation du diagnostic
- la nécessité de penser à un projet réaliste et réalisable avec les marges d'évolution de l'établissement

Les 4 thèmes retenus sur le territoire ont été validés en COMEX Territoire en Février 2024.

Lors des réunions avec les salariés, un diagnostic a été constitué sur la base de la méthode SWOT permettant d'appréhender l'ensemble des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la structure et les objectifs qui seraient à mettre en place au cours des 5 prochaines années.

Pour les temps d'échanges avec les résidents et familles, nous avons fait un état des lieux de la structure et mis en projections les axes d'amélioration.

Les cadres ont animé les échanges à partir des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé. Des comptes rendus ont été rédigés pour chaque groupe et diffusés.

ANALYSE SWOT

	Positif	Négatif
Interne	Forces	Faiblesses
Externe	Opportunités	Menaces



Accueil



Lien social

4 Thématiques



Lieu de vie



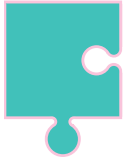
Accompagnement à la santé

10

PLAN D'ACTION

L'accueil

L'accueil du résident

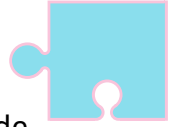


Forces

- Visite en amont à domicile, échange verbal avec le futur résident. pour rechercher son accord pour arriver dans la structure

Faiblesses

- Manque d'échanges avec l'accueil de jour, sur les habitudes de vie, le parcours de vie, les relations famille
- Manque de temps en amont pour s'imprégner du dossier de l'entrée
- Pas assez d'informations sur le résident (autonomie, habitude de vie...)



Menaces

- Savoir mettre où et quand les barrières de lit du résident ainsi que les boudins de positionnement

Opportunités

- Prendre du temps avec l'équipe du secteur et peut-être être présent le jour de l'entrée pour plus de repère et de lien avec l'équipe (bénéficiaire / famille)
- Avoir une assistante sociale, dans la Fondation (entre les 7 EHPAD). Pour s'occuper des dossiers APL-Aide Sociale des résidents et accompagner les familles dans ses démarches de plus en plus lourdes.
- Répartir les places 5 d'accueil temporaire sur le territoire
- Séjour temporaire avant toute entrée en permanent



Ce qu'en pense les familles

Les familles présentes expriment leur satisfaction à l'égard de l'accueil.

Elles ont pu apprécier également les échanges avec l'IDEC en amont de l'entrée, ainsi que les visites de pré admission réalisées soit par l'IDEC, soit par la psychologue et parfois accompagné d'un Aide-Soignant

L'avis des résidents

Les résidents expriment une satisfaction autour de leur accueil au sein de la résidence. Ils mentionnent ne pas tout avoir retenu en raison de la grande quantité d'informations transmises le jour de l'entrée et les jours suivants. De manière générale, ils ne se sont pas appropriés les documents contractuels.

ACTIONS À METTRE EN PLACE



L'accueil

L'accueil du résident

Renforcer nos outils et pratiques autour de l'entrée en établissement

- Améliorer le recueil des informations concernant le résident et s'assurer de la transmission de l'information à tous les professionnels
- Définir une procédure d'accueil du nouveau résident avec les rôles et les missions de chacun

Favoriser l'intégration du nouveau résident et de sa famille dans l'établissement

- Proposer des temps conviviaux à l'entrée et dans les jours qui suivent aux résidents et à leurs familles
- Aménager des espaces pour permettre aux résidents de recevoir leur proches et permettre les rencontres

Améliorer le soutien social et l'accès aux démarches administratives

- Faciliter l'accès au numérique
- Mettre à disposition des informations d'orientation vers les services sociaux du territoire

Orientations du projet Fondation

Permettre au résident d'être acteur de son accompagnement

- Améliorer la communication et la connaissance de l'offre autour des accueils modulés : accueil de jour, hébergement temporaire, hébergement permanent

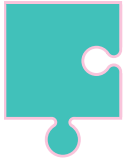
Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité

Orientations du projet Fondation

- Continuer à promouvoir la participation au signalement des plaintes/réclamations

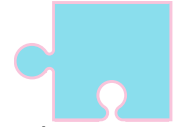
L'accueil

L'accueil du salarié



Forces

- Temps communs conviviaux, et chaleureux organisés (exemple: petits déjeuners de la rentrée)
- Patio intérieur
- Les salariés en poste sont prévenus en avance lors de l'arrivée du stagiaire ou nouveaux salariés (mail ou message Titan)



Faiblesses

- Eviter de multiplier les postes lors des prises de poste (Sectorisation)
- Salle de repos (massage)
- Arrêter les horaires de coupes le week end
- Salaire des salariés peu attractif
- Aménagement autre que le PASA pour détente
- Salle de repos personnel trop bruyante
- Revoir les fiches de poste (les actualiser)
- Formation par l'ergo- gestes et postures
- Absence rangement tenues du personnel dans vestiaire
- Livret d'accueil salarié + stagiaire
- Arrivée par le vestiaire femme extérieur par code et non clé
- Réunions équipe Agent + AS plus régulières



Menaces

- Si mauvais accueil => perte de salarié
- Si mauvaise ambiance => fuite des ressources
- Difficulté recrutement
- Horaires coupées
- Salaire
- Fonctionnement en dégradé régulier
- Disparition de certaines tenues professionnelles



Opportunités

- Repas à thème
- Passage de temps partiel à un temps plein
- Trombinoscope salariés
- Sorties (cohésion équipe)
- Envoi de documents administratif d'embauche pour mail (évite le papier)
- Proposer un plan « vue d'avion » de l'établissement
- Faire la présentation du nouveau salarié dans tous les secteurs
- Parrainage métier
- Référent accompagnateur
- Chasse à l'œuf à organiser
- Faire la visite de l'établissement
- Activités/projets salariés communs (ex: le défilé de mariage)

ACTIONS À METTRE EN PLACE



L'accueil

L'accueil du salarié

Formaliser et améliorer l'accueil des nouveaux professionnels



Orientations du projet Fondation

- Définir une stratégie de communication
- Présentation des professionnels
- Nécessité de rédiger un livret pour le nouveau salarié et stagiaire

Orientations du projet Fondation



Développer la qualité de vie au travail

Améliorer l'organisation du travail :

- Travailler davantage sur la sectorisation, l'organisation de travail et les fiches de poste
- Améliorer l'accès aux temps de coordination (jours de réunion, recherche de remplacement de toutes les absences (animateurs à remplacer pendant les congés))
- Permettre de temps de travail choisis.
- Accompagner dans les secteurs protégés l'évolution des troubles et de la dépendance des résidents (ex: installation de rails)

Améliorer les installations architecturales :

- Installer spot solaire pour le vestiaire extérieur femmes
- Installer un système avec code pour les vestiaires
- Améliorer l'accès au jardin intérieur au niveau des portes automatiques, seuil baie vitrée au niveau secteur AEB
- Prévoir une salle de repos/détente
- Agrandissement des espaces de travail en cuisine

Mettre en adéquation les compétences des professionnels et les besoins des résidents



Orientations du projet Fondation

- Accompagnement de la fin de vie
- Accompagnement sur la compréhension des troubles du comportement liés aux maladies neurodégénératives
- Développer Humanitude (petites actions)
- Promouvoir l'usage des tablettes
- Réfléchir sur l'accompagnement des résidents : être attentif au comportement familial dans les relations professionnels et résidents
- Formation en lien avec REDEG pour référents secondaires
- Formations régulières sur les gestes et postures et la manutention par l'ergothérapeute
- Proposer un parcours et des formations aux salariés autour des spécificités d'accompagnement en établissement

LIEU DE VIE

Le lieu de vie a été questionné sous 2 angles, le premier est celui de l'hébergement

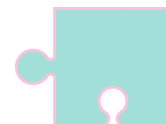


Forces

- Liberté d'aller et venir pour tous les résidents (EHPAD / SECTEURS)
- Rail lève-personne dans chaque chambre
- Etablissement chaleureux
- Possibilité de personnaliser la chambre
- Jardin ouvert à tous
- Chambre unique
- Ménage quotidien

Faiblesses

- Espaces communs trop exigus
- Salle de pause non adapter
- Expo soleil inégale selon les chambres
- Interphone dans chaque chambre des résidents (besoin ou parler)
- Manque de rangement
- Manque de banc (à l'ombre)
- Porte auto pour jardin
- Avoir parking séparé
- Chambres trop petites
- Sol glissant dans certaines salles de bain
- Travaux façades
- Mobiliers anciens dans salon
- Endroit convivial pour les familles
- Manque de lumières extérieurs
- Fenêtres difficile à ouvrir
- Code plutôt que clé vestiaire femme
- Volet électrique pour les chambres
- Partie gravillonné dans le jardin
- Vestiaire homme petit



Menaces

- Cantou ouvert résidents déambule, dans les chambres des autres secteurs
- Manque de personnel administratif (le weekend)
- Signalétique pour le personnels, résidents, familles

Opportunités

- Personnaliser portes des chambres
- Nouvelle salle pause
- Secteurs par couleurs (repérage)
- Relations amicale
- Créer une identité pour chaque secteur
- Tri dans la déco des couloirs
- Refaire sol jardin gravillons jardin
- Travaux extérieur bâtiments
- Signalétique (pictogrammes et graphismes)
- Pichet incassable dans les chambres
- Banc plus rapprochés pour les résidents qui ont un périmètre de marche réduit
- Coin TV Commun
- Plus de fontaines à eau
- Boîte à idée



Ce qu'en pense les familles

Les familles constatent des dysfonctionnements autour de la gestion du linge.

Elles proposent des pistes d'amélioration via la désignation d'un référent soignant ou encore un agenda de liaison pour certains résidents. ils souhaiteraient également que les chariots ne soient pas visibles dans les circulations

Les familles proposent de prévoir un travail sur la signalétique.

Elles observent de difficultés de circulation pour certains résidents dans le jardin intérieur.

Elle souhaiteraient pour les aménagements des extérieurs, autour du bâtiment : davantage de bancs, tout en gardant vigilance car les lieux peuvent être grandement exposés au soleil.

L'avis des résidents

Les résidents sont satisfaits de l'entretien des logements et de l'établissement.

Ils ont exprimé quelques insatisfactions autour du linge (perte ou lenteur pour la restitution).

Le patio est très apprécié, de même que le mobilier autour de l'établissement (chaises, bancs...) en revanche, les extérieurs ne sont pas attrayants pour certains (façades sales, défraîchis)

ACTIONS À METTRE EN PLACE



Le lieu de vie

L'hébergement

Améliorer l'aménagement des espaces intérieurs

- Installer des mitigeurs de robinets dans les salles de bain
- Revoir la signalétique murale et au sol
- Favoriser les couleurs par secteur, par thème
- Changer le mobilier (restauration de meubles)
- Installer des volets électriques
- Réaménager la salle de pause (mobilier, convivialité)
- Réfection des salles de bain (toilettes, sols)

Améliorer le confort des lieux de vie

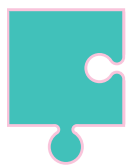
- Revoir les radiateurs (chaleur inégale)
- Aménager un espace convivial pour accueillir familles et résidents (salle TV, coin office avec café, ...)

Améliorer l'aménagement des espaces extérieurs

- Acheter des bancs et des abris
- Créer un parcours équilibre et prévention des chutes autour de l'établissement
- Réfléchir à la réalisation d'une extension-rénovation pour accueillir stockage, bureaux, salle de pause
- Changer les menuiseries

LIEU DE VIE

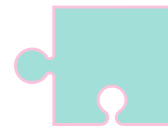
Le lieu de vie a été questionné sous 2 angles, le second est celui de la restauration.



Forces

- Reprise des repas extérieurs
- Fait sur place
- Accueillir tous les résidents pour être ensembles
- Moins de gaspillage alimentaire
- Possibilité des invites pour les résidents
- Poisson frais (local)
- Petits salons (conviviale)
- Coin famille agréable
- Repas crêpe
- Satisfaction des résidents pour les petits déjeuner

Faiblesses



- Déjeuner à 11h45 au lieu de 11h30
- Ambiance salle à manger
- Repas servi froid le soir pour certains
- Petit déjeuner servi tard (11 h pour un repas à 12h)
- Quantités insuffisante
- Pas assez de légumes frais
- Pas d'apéro le dimanche côté CANTOU (selon ASL)
- Présentations textures
- Qualité du service quand c'est occasionnel pour le salarié
- Proposer autre chose que du pain blanc
- Faciliter le changement de place quand cela est nécessaire
- Proposer à tous le choix du repas du soir
- Temps repas court le soir pour les résidents pas autonomes
- Trop d'emballages
- Repas thérapeutique
- Trop de laitage
- Diner en salle
- Pas assez de fruits de mer
- Manque de pain (midi)
- Pas assez de repas EHPAD + CANTOU
- Manque de place (en cuisine)
- Soir pas de plat « haché »



Menaces

- Difficultés cadence midi et soir
- Lassitude des résidents
- Intoxication alimentaire
- Fausse route
- Brûlures soupe
- Positionnement / installation
- Alarme incendie inaudible en cuisine
- Chutes
- Coupures (plaie)
- Chaîne de froid (entrée)

Opportunités

- Chef de cuisine et second fassent un tour en salle pour le déjeuner (félicitations et propositions)
- Epluchages des légumes avec résidents
- Repas famille
- Sortie restaurant résidents / salariés
- Barbecue / plancha l'été
- Repas à thème
- Gouter d'anniversaire
- Repas crêpes
- Viennoiseries
- Gâteau spécial le jour de l'anniversaire
- Plus de gâteaux maison
- Choisir son repas le jour de son anniversaire

Ce qu'en pense les familles

Dans l'ensemble, les familles sont satisfaites des repas proposés en restaurant de l'EHPAD. Il permet aux résidents d'inviter leurs proches à déjeuner.

Des améliorations sont possible autour du gaspillage (appel à projets, formations sur la gestion des déchets)

L'avis des résidents

De manière générale les résidents sont satisfaits des repas et de l'aménagement de la salle à manger. Certains résidents souhaiteraient choisir leur place et pouvoir en changer.

ACTIONS À METTRE EN PLACE

Le lieu de vie

La restauration



Renforcer les pratiques et outils aboutissant à la co-construction des projets personnalisés

Orientations du projet Fondation

Améliorer les prestations autour du temps du repas :

- Réaliser une ardoise avec le menu du jour en salle à manger
- Dressage des tables
- Mettre des nappes le dimanche et les jours fériés

Garder une continuité entre le service en salle à manger et les petits salons:

- Respecter les horaires des repas
- Favoriser le lien social entre les secteurs : repas à thèmes
- Passage des cuisiniers en salle à manger
- Proposer l'apéritif à tous les résidents secteur confondu en adaptant en fonction des pathologies.
- Favoriser le manger-main
- Rester attentif à la présentation des plats, des plats selon les textures

Orientations du projet Fondation



Saisir les opportunités pour adapter nos pratiques en faveur du développement durable

- Réaliser des ateliers cuisine en associant les résidents, les professionnels
- Favoriser le fait maison et le circuit court
- Eviter le gaspillage alimentaire
- Gérer les stocks de cuisine suivant les menus
- Privilégier les contenants réutilisables
- Installer des fontaines à eau dans tous les secteurs
- Réaliser des ateliers cuisine
- Associer les résidents, les professionnels

Favoriser la participation des résidents

- Favoriser la participation du personnel et des résidents pour la commission MENU
- Choisir les menus, donner son avis sur les plats proposés, rencontrer la diététicienne, la chef de cuisine, la responsable hôtelière

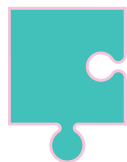
Orientations du projet Fondation



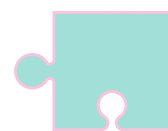
Lutter contre la dénutrition de la personne âgée

- Nécessité de maintenir la partenariat avec la diététicienne
- Proposer des formation sur la prévention de la dénutrition aux cuisiniers
- Sensibiliser les soignants au risque de dénutrition et revoir le temps imparti aux repas

L'accompagnement en soins



Forces



Faiblesses

- Personne de confiance
 - Directives anticipées
 - Projet de vie
 - Réévaluation régulière
 - Cuisine de qualité en interne (présentation des plats)
 - Réactivité pour adapter les repas
- plan de soin réalisé suite à la visite de pré admission avec IDEC, psychologue et AS

- Manque de formation des professionnels selon le profil du résident
- Pas de report de soin en cas de refus (douche)
- Manque de personnel
- Pas assez de vouvoiement / Trop de familiarité de certains



Menaces



Opportunités

- Risques d'être peut-être trop intrusif dans la vie privée du résident et de son histoire (Peut faire remonter des souvenirs douloureux, besoin de discrétion et d'intimité sur sa vie)
 - Manque d'espace pour rangement dans les locaux (salle ergo : peu de visibilité manque d'ergonomie pour prendre le matériel)
- répartition des professionnels inégal entre le week end et la semaine.

- Plus de personnel et de temps pour accompagner les angoisses, les refus de soin
 - Proposer plus de moments bien être et de détente individuelle, utilisation du coin détente et bien être
 - Travailler la prise en charge d'un résident (décès, annonce, départ et la famille)
 - Proposer plus souvent l'accueil des couples
 - Développer la prise en charge individuelle humanité
 - Accompagnement au repas avec des gestes et stimulation
 - Accompagnement des certains résidents à la marche suivant leurs autonomies
 - Laisser le choix au résident le temps d'adaptation
 - Création d'un secteur CANTOU avec une prise en charge physiquement lourde (fauteuil) avec du matériel adapté
- diffuser un organigramme des professionnels
organiser des transmissions avec les soignants de l'Accueil de jour pour les résidents concernés

Ce qu'en pense les familles

Pour l'accompagnement des soins : les familles apprécient l'accueil et les échanges téléphoniques avec l'IDEC.

Les réunions régulières avec les familles seraient attendues mais difficiles à planifier.

Les familles expriment trouver la plupart du temps des réponses à leurs interrogations auprès de l'accueil, auprès des IDE et de manière générale sont satisfaites des échanges avec tous les professionnels.

La présence d'une psychologue dans l'établissement est appréciée.

L'avis des résidents

Pour les résidents, certains services et personnes sont facilement identifiables (accueil, cabinet infirmier, salle d'animation et de restauration), d'autres beaucoup moins (comptabilité, lingerie)

ACTIONS À METTRE EN PLACE

L'accompagnement en soins



Améliorer l'organisation des soins et leur traçabilité

- Réaménagement des locaux de soins dans le cadre de la révision du circuit du médicament (l'espace pharmacie)
- Accompagner la prise en main de la nouvelle version du logiciel qui sera installé dans l'année
- Développer l'utilisation des outils mis à disposition et favoriser les temps de communication permettant l'amélioration de l'accompagnement, son actualisation (plan de soins, PAP)

Améliorer les accompagnements en fonction des besoins et pathologie des résidents

- Proposer la formation des professionnels (Alzheimer, fin de vie, Parkinson, troubles psychiques...)
- Réfléchir à l'aménagement des espaces et lieux de vie: 3ème secteur Alzheimer
- Améliorer les accompagnements de fin de vie

Développer et promouvoir l'approche non médicamenteuse et la bientraitance

- Renforcer le maintien de l'activité motrice via des temps animés par un éducateur APA
- Poursuivre la démarche Humanitude promouvoir et développer d'autres approches le cas échéant s'appuyant sur les nouvelles technologies

Poursuivre la démarche d'amélioration continue

- Favoriser la déclaration des événements indésirables par les professionnels
- Développer l'auto évaluation par les professionnels dans une démarche de traceur ciblé.

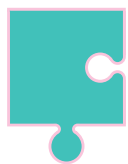
Renforcer l'aide aux aidants

- S'inscrire dans les partenariats avec les acteurs favorisant les parcours des personnes âgées sur le territoire
- Proposer de la formation aux aidants
- Développer la communication autour des accompagnements proposés: Accueil de jour / Hébergement Temporaire

Orientations du
projet Fondation

LE LIEN SOCIAL

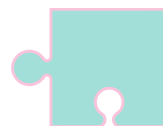
Les liens sociaux ont été questionnés sous 3 angles, le premier est le partenariat et l'ouverture sur l'extérieur



Forces

- REDEG le chien
- Propositions d'animations en intégrant les familles, les bénévoles et le personnel
- Partenaires extérieurs

Faiblesses



- Manque de sortie
- Manque de personnel
- Vieillesse des bénévoles



Menaces

- Chutes
- Fatigue
- Ne pas vouloir revenir à la résidence

Opportunités



- Proximité écoles, centre aéré et collège
- Recrutement d'un chargé de communication (réseaux sociaux)
- Lien avec la médiathèque
- Le territoire de CCA
- Arrivée nouveaux bénévoles
- Compétences des familles (participation)

Ce qu'en pense les familles

Les familles apprécient :

- Les animations proposées à leur parent, (chant, bien-être, loto, lecture du journal, ...)
- La transmission du planning des animations
- La présence de Redeg le chien de l'EHPAD ainsi que les visites d'animaux dans l'établissement

Idées pour faire venir les personnes extérieures :

- Installation de jeux extérieurs pour accueillir les enfants,
- Un espace dédié « tiers lieu »,
- Projet de réalisation d'un parcours extérieur,
- Projets intergénérationnels avec les écoles de la commune

La semaine Bleue est un événement qui permet de mettre en lien des publics différents, il y a pu avoir par le passé des événements en partenariat avec les restaurants de Pont-Aven, à envisager de nouveau

Volonté de maintenir le goûter des familles, et de proposer une réunion famille deux fois par an éventuellement avec des thèmes en support afin de permettre un échange sur le fonctionnement de l'établissement.

L'avis des résidents

Satisfaction des résidents ayant participé au temps d'échange

ACTIONS À METTRE EN PLACE



LE LIEN SOCIAL

Le partenariat et l'ouverture sur l'extérieur

Organiser des rencontres intergénérationnelles

- Créer des partenariats avec les écoles et les collèges
- Réaliser des dessins autour des fêtes (Pâques-Noël)
- Pièces de théâtre
- Proposer des aides aux devoirs aux élèves par les résidents en capacité, motivés.

Développer la communication: Améliorer l'image de l'EHPAD

- Créer des événements pour faire connaître l'établissement et faire venir des bénévoles : chasse à l'œuf, Carnaval, liens avec les fêtes locales...
- Améliorer les outils de communication interne et externe

Favoriser le pouvoir d'agir des résidents

- Ouverture d'une boutique au sein de l'établissement, coin brasserie
- Organiser des repas à l'extérieur
- Favoriser l'accès aux commerces de proximité

Orientations du
projet Fondation



Valoriser la place des familles au sein de l'établissement, promouvoir la complémentarité des accompagnements

- Créer un espace famille (machine à café, jeux pour les enfants, ...)
- Valoriser les compétences des familles en les associant à la vie de l'EHPAD :
- EHPAD dans sa globalité
- Accueil de jour
- Informations aux familles pour fonctionnement EHPAD (flyers)



Orientations du
projet Fondation

Accompagner les démarches administratives des résidents et familles

- Organiser une permanence avec la mairie pour certaines démarches administratives

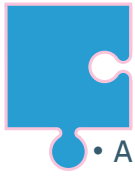


Proposer des animations ouvertes au public

- Proposer des interventions café-conférence
- Rechercher des prestataires pour organiser des café-concert, cabaret, spectacles sur différents thèmes
- Organiser des soirées à thème (coupe du monde de football, ...)

LE LIEN SOCIAL

Les liens sociaux ont été questionnés sous 3 angles, le second est la continuité domicile/établissement ouverture sur l'extérieur



Forces

- Aller chercher des affaires au domicile (vêtements, meubles)
- Aller cueillir des fleurs dans le jardin
- Maintenir lien avec la famille
- Visite préadmission
- Rendez-vous avec secrétaire
- Personnalisation des chambres
- Visite établissement
- Continuité du lien avec les auxiliaires de vie

Faiblesses

- Manque d'informations concernant le futur résident, pas de visites avant la rentrée en institution
- Vêtements souvent non marqué avant notre arrivée
- Jugement et influences
- Manque de communication en interne
- Manque de transmissions

Menaces

- Risques sur implication des familles et mise en difficulté des équipes
- Refus d'être là (risques fugues / dépression)
- Syndrome glissement de la personne
- Perte de repères
- Replis sur soi-même
- Différente génération (de public)

Opportunités

- Journaux numériques et papier
- Famileo
- Photos, souvenirs (affichage couloirs)

Ce qu'en pense les familles

Une famille observe l'EHPAD comme un « vrai » lieu de vie qui donne envie de s'investir dans l'établissement.

L'avis des résidents

Les résidents qui ont donné leurs avis ne se sont pas exprimés sur le lien domicile/établissement

ACTIONS À METTRE EN PLACE



LE LIEN SOCIAL

La continuité domicile/établissement

*Améliorer la préparation de l'accueil
des nouveaux résidents*

- Permettre au résident et à sa famille de visiter l'établissement
- Adapter la communication envers les personnes âgées des missions de l'établissement

*Favoriser la préparation de l'entrée en
établissement et la connaissance résident/
établissement*

- Intervenir à domicile avant l'entrée en établissement : soignant référent

*Adapter nos modes
d'accompagnement aux besoins des
personnes âgées du territoire*



Orientations du
projet Fondation

- Participer et favoriser le développement de services correspondant aux besoins et attentes des personnes âgées
- Favoriser le parcours de la personnes âgée sur le Territoire
- Continuer la participation aux réunions et groupes de travail de la CPTS
- Se saisir des opportunités de participation aux dispositifs coordonnés des parcours (Centre de Ressource Territoriale (CRT), Plate forme de répit, Maison des usagers, Résidence autonomie...

LE LIEN SOCIAL

Les liens sociaux ont été questionnés sous 3 angles, le troisième angle est la personnalisation

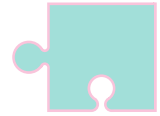


Forces

- Coins familles
- Valorisation de la personne
- Sortie avec un résident
- Visio si famille loin
- Partenariat pour des résidents avec l'accueil de jour

Faiblesses

- De ne pas proposer de conduire dans leurs familles lors d'événements les gens en fauteuil
- Manque de moyens humains pour les accompagnements personnalisés
- Choix des mêmes résidents pour les activités
- Manque de moyens matériels



Menaces

- Différences génération et du public accueilli
- TROP de personnalisation (impact repli sur soi et risque d'isolement)



Opportunités

- Personnalisation des portes résidents + boîtes à lettres
- Accompagnement lors des élections
- Mise en place PPI
- Propositions aux familles de conduire avec le minibus leur parent à des événements



ACTIONS À METTRE EN PLACE

LE LIEN SOCIAL



La personnalisation

*Favoriser les temps conviviaux
dans l'établissement*

- Organiser les goûters d'anniversaire tout secteur confondu 1 fois/mois
- Favoriser le lien entre les professionnels et les résidents par des temps partagés : goûter, sorties

Orientations du
projet Fondation



*Renforcer les pratiques aboutissant
à la co-construction de la
personnalisation*

- Permettre la réorganisation de la salle à manger selon le choix du résident

*Contribuer au pouvoir d'agir des
résidents en fonction de leur
autonomie*



Orientations du
projet Fondation

- Anticiper plus de sorties avec des groupes de résidents en petits comités
- Organiser des animations adaptées au profil des résidents le weekend